



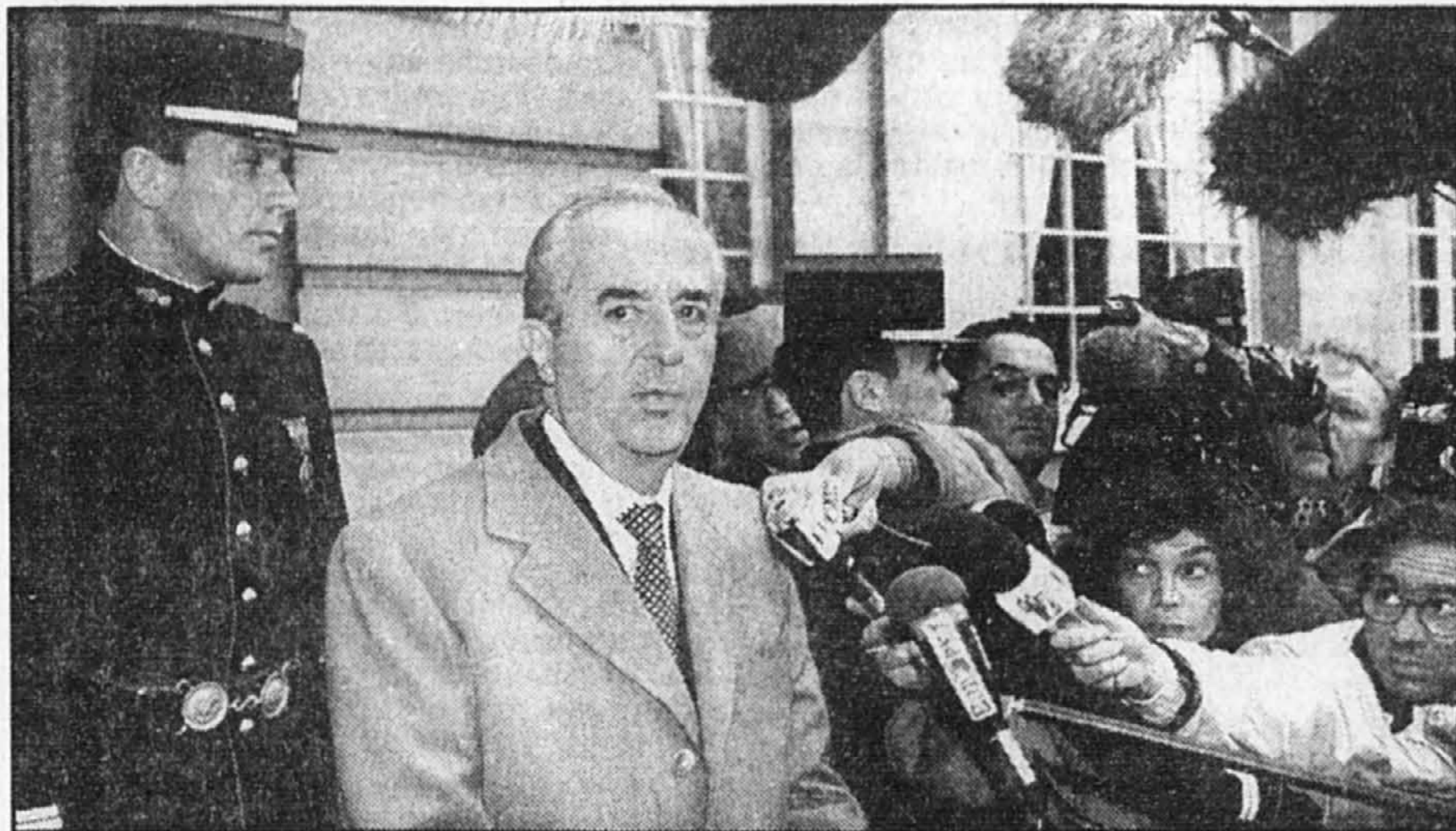
Dominique Voynet



Jean-Marie Le Pen



Robert Hue



Selon les sondages, le premier ministre Édouard Balladur (ci-dessus) serait en troisième place, tout juste derrière le socialiste Lionel Jospin (ci-dessous).



Jacques Chirac a croisé la championne de tennis Mary Pierce, au cours de sa campagne. Le maire de Paris est en avance dans les sondages.

La « loterie » du premier tour

Jamais une élection présidentielle française n'aura été aussi incertaine



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

collaboration spéciale
PARIS

S'il y avait à Paris des bookmakers comme à Londres, on devine comment ils parieraient en cette veille de premier tour d'élection présidentielle.

Le favori indiscutable pour le soir du 23 avril serait Jacques Chirac, maire de Paris, qui mène sans discontinuer dans les sondages depuis très exactement deux mois, après avoir été longtemps un outsider. Le second serait le socialiste Lionel Jospin, puisque la plupart des sondages lui ont constamment prédit une (très courte) avance sur Balladur, et parce qu'après tout les 19 ou 20 % qu'on lui prédit constituent un score minimal pour un candidat socialiste. Le premier ministre Balladur arriverait en troisième position, plus ou moins loin de Jospin, parce que la dynamique de la campagne de cet ex-favori le tire plutôt vers le bas, et que rien n'empêche idéologiquement son électoral de se reporter massivement sur le « meilleur » candidat de la droite.

Cependant, les mêmes parieurs professionnels feraient également preuve d'une certaine prudence dans leurs enjeux. Car jamais un premier tour d'élection présidentielle n'aura été aussi serré et incertain, après une campagne qui a déjà connu un incroyable retournement de situation. Édouard Balladur, qui paraissait imbattable jusqu'à la mi-février, est tombé au rang de candidat marginal, avant de remonter légèrement, de reculer de nouveau, puis de remonter encore. Pendant que la candidature de Chirac enregistrait très exactement les mouvements opposés.

En 1974, 1981 et 1988, on avait, longtemps avant le premier tour de scrutin, acquis des certitudes en béton : François Mitterrand était assuré de figurer au premier tour, et son adversaire de droite était lui aussi connu de longues semaines à l'avance.

Au vu des tout derniers chiffres des instituts de sondage qui circulent dans les rédactions (il est interdit de les publier en France durant la dernière semaine de la campagne), le « tiercé électoral » le plus joué reste celui qu'on a donné plus haut, mais il n'y a plus de certitude absolue. Si Jacques Chirac reste le favori, il ne dispose pas d'une avance telle qu'on puisse considérer Édouard Balladur comme marginalisé : trois sondages datant de jeudi prédisent son avance à quatre, trois et même deux points et demi. Un seul annonce un véritable écrasement de Balladur, et en même temps une confortable avance de Jospin sur le premier ministre.

Les tout derniers jours de campagne, qui ont vu un Balladur nettement plus agressif, dénonçant la « démagogie » de Chirac, peuvent avoir provoqué un énigmatique retournement de tendance. En tout cas, Chirac n'a pas dans ces sondages (sauf un) la marge de sécurité absolue lui assurant une place pour le second tour du dimanche 7 mai. Quant à la bataille pour la deuxième place, elle reste absolument incertaine : les instituts hésitent entre l'égalité parfaite entre Balladur et Jospin, et une légère avance pour le second.

Voici alignés les chiffres de quatre enquêtes disponibles jeudi après-midi « sous le manteau » :

	Chirac	Balladur	Jospin
1)	24	20	20
2)	23	20,5	20,5
3)	23	20	21
4)	26	17	21,5

Étant donné la marge d'erreur que l'on concède aux sondages, mais aussi la dynamique de la dernière semaine de la campagne, qui indique plutôt un resserrement entre Chirac et Balladur qu'une supériorité décisive, on ne peut plus prédire avec certitude qui arrivera en tête. Même si Chirac reste en moyenne favori. Mais surtout, personne ne peut plus dire qui serait alors son adversaire pour le second tour.

La France a adopté, pour la plupart des élections (municipales, législatives), un système à deux tours pratiquement unique en Europe de l'Ouest et même en Occident. En établissant la Ve République en 1958, De Gaulle avait préféré, au système majoritaire à un seul tour (comme au Québec... et dans les pays de tradition britannique), un scrutin à deux tours permettant d'abord au « caractère gaulois » d'exprimer ses divisions, ensuite au second tour de dégager une majorité absolue incontestable.

Demain, les quelque 38 millions d'électeurs inscrits, au moment de mettre leur bulletin dans l'urne, devront choisir entre les neuf candidats en présence. Certains électeurs mettront délibérément un bulletin blanc, pour indiquer leur insatisfaction devant le choix proposé, et seront comptabilisés avec les bulletins nuls. Traditionnellement, la partici-

ipation à une présidentielle dépasse largement 80 % des voix. Cette année, la bataille pour la seconde place — et même la première — est marquée par une incertitude qu'on n'avait jamais vue dans le passé. Même à quelques décimales près, ce sont les deux candidats arrivés en tête qui restent seuls en lice pour le second tour fixé au 7 mai. Les candidats écartés du second tour donnent généralement une consigne de vote (suivie ou pas) à leur électeur. Cette consigne est d'ailleurs plus ou moins claire ou enthousiaste. On sait que le communiste Hue et l'écologiste Voynet appelleraient à voter Jospin, s'il arrive second, mais pas la trotskiste Arlette Laguiller, qui renverra les candidats dos à dos quels qu'ils soient. Le Pen, qui a de toute évidence une dent personnelle contre Jacques Chirac, devrait appeler à voter « n'importe quoi sauf Chirac ». L'autre candidat de la « droite

La faiblesse de Jospin

En ce sens, Lionel Jospin, candidat honorable qui a repris le flambeau par défaut, après le retrait de Delors et la mise hors combat de Michel Rocard, réussit tout juste à sauver les meubles, à rattraper le niveau désastreux de 1993, mais il a totalement échoué à créer la moindre dynamique en sa faveur.

Dans les lendemains de sa désignation par le PS, en février, il était monté d'un seul coup à plus de 22 %. Il n'a même pas réussi à s'y maintenir, et donc à conserver ce niveau de voix qui lui assurait cet autre strict minimum : faire figurer la gauche pour le tour décisif. Supposons cette étape assurée, cela permettrait politiquement au PS de se refaire une santé, surtout en vue des élections municipales de juin. Mais absolument personne ne donne à son candidat la plus petite chance de gagner au soir

du 7 mai. On prévoirait plutôt un écrasement de la gauche, à moins de 45 %.

L'autre hypothèse qu'on ne peut écarter constituerait à l'inverse un coup meurtrier pour les socialistes, et les forcerait peut-être même à reconstruire à neuf le parti, sur de nouvelles bases, peut-être même avec certains écologistes. Mais, pour la droite, il s'agirait d'un affrontement au couteau, d'une vraie déchirure historique.

Les frères ennemis

Dans un pays traditionnellement aussi structuré idéologiquement que la France, on retrouverait face à face, non plus la gauche contre la droite, ni même la droite gaulliste contre les « centristes » et autres libéraux, mais deux leaders issus du même parti, longtemps proches amis, et que rien ne distingue sur le fond, sinon les comportements médiatiques et les personnalités.

Avant cette campagne, Jacques Chirac était unanimement classé à droite de l'échiquier politique, avec un goût évident à la fois pour la manière forte... et le populisme. Édouard Balladur se situait indéniablement sur sa gauche, avec une forte tendance à la fois au compromis et au consensus, et à une certaine tendance conservatrice. Mais en gros, les politiciens les plus conservateurs s'étaient rangés derrière Chirac, tandis que les plus « ouverts » étaient balladuriens.

Avec l'aide inestimable du président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, Jacques Chirac a réussi cette extraordinaire manœuvre qui a consisté à faire passer sa simplicité personnelle et une certaine démagogie naturelle pour du « progressisme social ».

Plus personne ne se souvient déjà du contenu précis de ses promesses « sociales », notamment sur l'emploi, mais il a réussi à donner l'impression qu'il était l'homme du mouvement et du changement — tout en gardant fermement la mainmise sur sa base électorale naturelle, la plus conservatrice. Ce qui, bon gré mal gré, a forcé Édouard Balladur, naturellement centriste (et soutenu à fond par les centristes) à se replier sur un discours plutôt conservateur, mettant principalement l'électorat (âgé, féminin) en garde contre les « aventures » chiraquiennes. Le monde à l'envers !

Le style personnel de Balladur, et les curieux coups de pouce que le leader de l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, a semblé lui donner ont achevé de le classer à la droite de la droite. Du moins pour l'instant.

Si les deux hommes se retrouvaient face à face pour les deux semaines de campagne du second tour, Dieu seul sait comment tournerait cette bataille fratricide. Ils auraient chacun à faire la chasse à ces 55 % de voix qui se seraient dispersées au premier tour entre les socialistes, les communistes, l'extrême droite, l'extrême gauche et les écologistes.

On assisterait à un curieux chassé-croisé ou peut-être à la fois l'extrême droite et une partie de la gauche soutiendraient en sous-main Balladur, tandis que d'autres mouvements de gauche iraient chez Chirac. Et, dans tous les cas, comme il s'agit en somme du même camp et de la même majorité parlementaire, les derniers arguments de campagne valables ne pourraient être que personnels. Et si, dans cette hypothèse, les « balladuriens » décidaient de se battre à mort sans plus se soucier de l'après 7 mai, le déballeage des affaires et des dossiers pourrait être spectaculaire. Et laisser de grosses traces dans le paysage politique.

Rarement aura-t-on vu une fin de campagne marquée de tant d'incertitudes et de points d'interrogation. La seule chose sûre, et déjà acquise, c'est que jamais depuis un quart de siècle, l'addition des voix de la droite « gouvernementale » et de l'extrême droite n'arrivera à de tels sommets : Balladur et Chirac totaliseront entre 40 et 45 % des voix. Le Pen et de Villiers en feront sans doute un peu plus de 20. Pour un total qui pourrait atteindre 65 % des voix. Un sommet historique qui donne à réfléchir.

Un système original à deux tours

extrême », Philippe de Villiers, pourrait se laisser courtiser par Balladur ou Chirac et se rallier en échange de promesses sur (ou plutôt contre) l'Europe de Maastricht.

Entre les trois candidats principaux, il y a un flou certain entreprenu jusqu'à demain soir. Il est certain que Balladur appellerait à voter Chirac et réciproquement, selon l'ordre d'arrivée : mais on ne sait pas avec quel degré d'enthousiasme cela se fera. Quant au socialiste Lionel Jospin, son élimination au premier tour provoquerait sans doute de colossales discussions au sein du PS pour savoir s'il faut appuyer un candidat conservateur du « moindre mal » (par exemple Balladur) ou au contraire prôner l'abstention et laisser les deux rivaux s'entre-tuer. Une « finale » Chirac-Balladur donnerait lieu en tout cas à de fiévreuses négociations de coulisses et à de sombres marchandages entre les deux tours.

Le premier choix des Français

Si elle n'a plus le même attrait qu'à l'époque du général de Gaulle, la politique française n'en conserve pas moins, au Québec, un certain intérêt en raison de nos origines, de notre langue commune, du triangle Ottawa-Québec-Paris, des relations privilégiées qui existent entre « cousins ». Pour les Français d'ici comme pour les Québécois, le premier tour des élections présidentielles françaises suscite au moins la curiosité.



Quel que soit le président de la République choisi au deuxième tour, le 7 mai, la politique de « non ingérence et de non indifférence » à l'égard du Québec sera scrupuleusement maintenue, la France se limitant à répéter qu'elle sera l'un des premiers pays à reconnaître le Québec si, par un référendum majoritaire, celui-ci décidait de devenir souverain.

Pour le gouvernement du Parti québécois, depuis toujours beaucoup plus près des idées et des leaders du Parti socialiste, l'élection à la présidence du candidat socialiste Lionel Jospin aurait été préférable. Mais il faut oublier cette possibilité. M. Jospin pourrait attendre le 2^e tour mais sans plus. Seul Jacques Delors, jusqu'à récemment président de la Communauté européenne, aurait pu permettre à la gauche française de menacer les deux candidats de la droite, Jacques Chirac et Édouard Balladur.

Le courant de droite en France, comme aux États-Unis avec

la majorité républicaine, en Allemagne depuis l'effondrement du mur de Berlin, en ex-Union soviétique, au Canada avec le Reform Party, occupe l'espace politique. La droite n'a jamais été aussi forte et aussi représentée depuis le début de la 5^e République, et ce, à tous les paliers: dans les mairies, au gouvernement, au sénat et bientôt à la présidence.

C'est cette bataille entre deux candidats de droite, membres du Rassemblement pour la République (RPR), qui domine: Jacques Chirac, 62 ans, président-fondateur du RPR, maire de Paris depuis 18 ans, premier ministre à deux reprises, qui a servi sous les présidents Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand; et Édouard Balladur, 66 ans, premier ministre depuis deux ans, ancien député et ministre, qui était parti gagnant avant son heure mais pour qui la bataille électorale a été une dure épreuve.

Cette campagne électorale s'est déroulée au ras du sol, les candidats reprenant à leur profit les doléances des Français en faveur de l'emploi, de l'urgence de réduire le chômage et les inégalités sociales, de la nécessité de réduire le déficit et d'améliorer les finances publiques, de venir en aide aux sans-abri et aux exclus de la société. Très peu de véritables débats sur l'avenir de la France au sein de l'Europe.

Assuré que le candidat de la gauche ne pouvait pas être élu président après 14 ans de pouvoir du président François Mitterrand qui laisse un régime ravagé par les luttes internes et par une série d'affaires ténébreuses qui obligeront à une re-

construction en profondeur du Parti socialiste, c'est Jacques Chirac qui a emprunté à la gauche le thème de la « fracture sociale » qui coupe la France en deux, la France des riches et celle des pauvres. Une campagne pragmatique sans idées novatrices, sans différences majeures entre les partis, basée sur le style et sur la personnalité des candidats, à la recherche du « meilleur homme » capable de présider aux destinées de la France.

L'énigme du premier tour est de savoir qui, de Balladur ou Jospin, aura à affronter Chirac au deuxième tour. Encore hier, des sondages les donnaient égaux.

Au-delà du scrutin lui-même, c'est le désenchantement des citoyens face aux élus qui frappe. Le malaise est profond. Les Français sont désabusés. Mai 68 reprend de la force et la contestation dans la rue pourrait remplacer l'expression démocratique si les élus ne font pas attention. Le degré de confiance à l'égard des politiciens est à son plus bas. Le nombre des indécis atteint des records et les abstentionnistes pourraient être nombreux. Au premier tour, les petits partis, tant de droite que de gauche, comme le Front national de Jean-Marie Le Pen ou le Parti communiste de Robert Hue, devraient bénéficier de cette hargne des électeurs.

Les partis majoritaires n'auront pas volé cette rebuffade. Ils se sont trop longtemps moqués des électeurs. La démocratie a souvent besoin d'un contre-pouvoir. La leçon devrait servir à nos propres élus, à tous les niveaux.

Claude MASSON

Fièvre et cancer

Les grosses poussées de fièvre ne sont jamais agréables. Mais souvent salutaires. Elles sont à la fois le symptôme d'un malaise et la réaction normale d'un organisme qui se défend. C'est ce qui se passe à Montréal avec le congrès de Human Life International.



Comme pour la fièvre, ce ne sont pas les remous provoqués par cet événement qui sont inquiétants mais le mal plus profond dont il n'est qu'une manifestation extérieure. Un cancer d'autant plus pernicieux que, dans certains milieux, on a tendance à y voir un signe de santé. Et ça se comprend facilement.

Quoi de plus sain, à première vue, que d'honnêtes citoyens qui se réunissent pour prier et proclamer bien haut leur respect pour la vie, la morale et la famille traditionnelle? Surtout quand ils peuvent émailler leurs discours d'extraits d'encycliques du pape. Ou citer les témoignages d'une vingtaine d'évêques vantant leur « travail remarquable » et les assimilant même à des « archanges »!

On n'a pas le droit de douter de la bonne foi de la majorité de ces personnes qui estiment lutter contre Satan en dénonçant péle-mêle l'avortement, la contraception, l'homosexualité, les manipulations génétiques, l'éducation sexuelle ou l'euthanasie. Mais on ne peut nier non plus la sincérité des foules musulmanes, galvanisées par quelques ayatollahs fanatiques, qui trouvent dans leur interprétation du Coran la justification de tous les excès contre les « infidèles ».

On a jusqu'à maintenant échappé, ici, à la violence physique qui est devenue la réalité quotidienne de l'Algérie ou de l'Iran. La longue tradition démocratique des pays occidentaux constitue fort heureusement, pour l'instant, un rempart efficace contre les illuminés qui, au nom de leur foi ou de leur idéologie, tentent d'imposer LEUR vérité à tout le monde. Encore qu'on a vu ce qui est arrivé en Allemagne avec Hitler ou même aux États-Unis, dans les années cinquante, sous la gouverne du sénateur McCarthy.

Les dirigeants de HLI et leurs maîtres à penser de l'Opus Dei protestent énergiquement lorsqu'on les accuse d'antisémitisme ou de fascisme. Ils affirment qu'ils n'ont pas le contrôle sur tous les excités qui, s'inspirant de leurs principes, assassinent des médecins, brûlent des cliniques d'avortement et révent de marquer les sidéens au fer rouge. Ils ont probablement raison en ce sens qu'ils n'ont sans doute jamais commandé de tels actes. Et qu'ils ne sont pas les seuls — comme on a pu le voir chez leurs opposants, mercredi soir — à devoir composer avec des têtes folles qui vont bien au-delà des mots d'ordre reçus.

Mais ils ne peuvent pas esquiver la responsabilité morale de propos et de gestes découlant directement de la pensée intégriste qu'ils professent. Par ailleurs, même en faisant abstraction de ces incidents violents, ils ne peuvent nier que leur action vise à imposer leurs vues à ceux qui ne sont pas d'accord avec eux. Au besoin en colportant des aneries comme l'affirmation voulant que l'avortement explique la baisse des taux de natalité plutôt que l'évolution des mentalités et une meilleure maîtrise des moyens de contraception. Mais de préférence en jouant le rôle d'un lobby qui, en marge de son action publique, dispose de tout un réseau pour exercer des pressions discrètes mais efficaces sur les divers niveaux de gouvernements. Comme on le voit à la CECM.

On ne peut interdire aux extrémistes d'exprimer leurs idées. Même s'ils prétendent abusivement qu'ils détiennent la seule interprétation juste de l'Évangile. Mais on doit aussi les dénoncer quand elles débouchent sur l'intolérance, la haine ou la négation de la liberté et de la démocratie. Et rappeler que leur Maître, il y a deux mille ans, s'est contenté de prêcher l'Amour par la parole et l'exemple sans jamais, au contraire, proposer l'exclusion des marginaux et des pêcheurs.

On se serait attendu à ce que l'épiscopat fasse cette mise au point. Son silence, jusqu'ici, est troublant. On ne peut qu'espérer qu'il ne signifie pas que le cancer est plus avancé qu'on ne le croit.

Pierre GRAVEL

Un enfant

Dimanche dernier, Iqbal Masih, jeune Pakistanais de 12 ans, a été assassiné alors qu'il se promenait à vélo en compagnie de deux copains. À l'âge de quatre ans, il avait été vendu pour une bouchée de pain à un fabricant de tapis.



Après avoir réussi à s'arracher miraculeusement à l'esclavage, il est devenu le plus éloquent défenseur des droits des enfants à travers le monde. Il a fait assez de bruit pour forcer son gouvernement à fermer des dizaines de fabriques. En décembre, Iqbal a reçu à Boston un prix de 15 000 dollars. Il voulait investir cet argent pour construire une école. Il avait de devenir avocat. Mais la mafia du tapis a assassiné ses rêves.

La tragédie d'Iqbal n'aura pas été inutile. Elle a donné un visage aux quelque 200 millions d'enfants qui, au Pakistan, en Inde et ailleurs, se font voler leur vie par des exploités sans scrupules. Elle a aussi démontré que, parfois, une seule voix suffit pour améliorer tant soit peu leur sort. Et que cette voix peut, et doit, être entendue.

Agnès GRUDA



DRÔITS RÉSERVÉS

Si une victoire du NON est risquée, blâmons le maître du jeu référendaire



MARCEL ADAM

Pour les témoins du camp souverainiste, un NON au prochain référendum équivaldrait à choisir le statu quo, alors que pour ceux du camp fédéraliste le système fédéral continuera d'évoluer comme il le fait depuis toujours.

Récemment, dans nos pages, l'ancien ministre libéral Claude E. Forget tentait de démontrer qu'un référendum perdu peut provoquer un mouvement de ressac aux conséquences redoutables.

Pour lui, il est naïf de croire que les effets d'un référendum sont à sens unique. Parce que la défaite d'un camp est la victoire de l'autre, il conseille de cesser de s'inquiéter du statu quo et de commencer à se préoccuper des conséquences d'un NON.

Et d'évoquer la Constitution de 1982 imposée au gouvernement et à l'Assemblée nationale du Québec par un Pierre Trudeau qui avait réussi à neutraliser Claude Ryan pour mieux prendre le leadership du camp fédéraliste, et soutirer habilement de la victoire du NON le mandat de réaliser la réforme qui lui tenait à cœur.

La sagesse commande que le référendum soit annulé si, dit M. Forget, on n'est pas certain que le OUI gagnera de façon probante ou qu'une victoire du

NON ne se retournerait pas encore contre le Québec.

C'est dans le camp séparatiste que cette inquiétude est le plus souvent entendue, notamment de la part de Lucien Bouchard et de quelques universitaires sécessionnistes qui participent activement au débat.

Depuis quelques mois, ils ne cessent d'alerter les fédéralistes sur le risque qu'ils feraient courir au Québec en rejetant l'option indépendantiste.

Évoquant le coup de force de 1980-81 perpétré par Pierre Trudeau à la suite à la défaite du camp du OUI, ils prédisent les pires conséquences, pour le Québec, d'une autre victoire du camp du NON.

On n'avait pas dit aux Québécois que le référendum était un jeu à qui perd gagne.

Dire aux gens qui envisagent de voter NON que refuser la séparation du Québec c'est tenter le diable, c'est inciter les citoyens à voter non pas selon leur conscience mais en fonction d'un hypothétique scénario catastrophiste.

Comme quoi le chantage à la peur n'est pas un monopole fédéraliste.

De deux choses l'une.

Ou bien ces prophètes de malheur ne pensent pas ce qu'ils disent et crient au loup pour orienter le troupeau dans la direction souhaitée; dans ce cas ils s'adonnent à une odieuse manipulation de l'opinion.

Ou bien il croient vraiment qu'une victoire du NON enhardirait Ottawa à se comporter envers le Québec comme il l'a fait lors du rapatriement; dans

ce cas ils doivent s'en prendre à ceux — si ce n'est à eux-mêmes — qui ont placé la population québécoise dans un dilemme dont la seule issue serait la fuite en avant.

Dans un cas comme dans l'autre, ils se comportent comme de mauvais bergers.

S'il est vrai que le Québec risque de se retrouver dans une situation pire que celle dont on prétend vouloir le délivrer, pourquoi ne pas presser Jacques Parizeau d'annuler une consultation que tous les sondages annoncent perdue? Pourquoi ne pas dénoncer la dangereuse témérité du gouvernement péquiste plutôt que d'inciter les citoyens à voter à l'encontre de leurs convictions?

Venons-en au mérite de la thèse voulant qu'une défaite de l'option indépendantiste fournirait l'occasion à Ottawa d'agir envers le Québec comme il l'a fait après la victoire du NON au référendum de 1980.

En supposant qu'un gouvernement fédéral pourrait encore une fois contrarier la volonté de Québec et procéder à une réforme diminuant les compétences législatives de l'Assemblée nationale, après tous les bouleversements causés par les tentatives avortées de réparer les conséquences de l'affront initial, il manquerait les circonstances favorisant une récurrence.

Pour que l'histoire se répète, il faudrait comme naguère l'existence d'un projet réformiste agréé par la majorité des Canadiens aussi bien que des Québécois.

Il faudrait de plus que ce projet soit proposé par un premier ministre fédéral aussi convaincant et populaire que l'était au Québec Pierre Trudeau, et qu'il ait réussi comme lui à prendre le leadership de la campagne référendaire pour assujettir à son dessein la victoire du camp du NON.

Il faudrait également qu'Ottawa ait les moyens de soutenir les arrières-pensées hégémoniques que certains lui prêtent. Or, l'extrême endettement du pays a exténué son pouvoir de dépenser et la crise des finances publiques l'accule maintenant à la décroissance et à la décentralisation.

Il faudrait enfin qu'après la défaite de son option, Jacques Parizeau suive le mauvais exemple de René Lévesque et s'accroche lui aussi au pouvoir, plutôt que d'assumer les conséquences du rejet de la raison d'être de son parti en démissionnant.

Parce que c'est surtout la présomption ou la soif de pouvoir du gouvernement péquiste qui a permis à Trudeau d'imposer sa réforme à un Lévesque discrédité par l'échec de son projet, les souverainistes qui appréhendent une récurrence de l'histoire devraient faire en sorte que Parizeau ne commette pas la même erreur, advenant la défaite de son option.

Ce serait beaucoup plus sensé et honorable que de s'adonner à un subtil terrorisme intellectuel, indigne de ceux qui ont le mérite d'avoir élevé le discours référendaire en y introduisant la dimension morale.

OPINIONS

Lettre de Montréal

Institutions communes : un débat qui concerne le Canada en entier

L'éditorialiste en chef de La Presse, Alain Dubuc, et le président et éditeur du Toronto Star, John Honderich, poursuivent ici leur correspondance sur leurs visions respectives du Canada et du Québec. La présente lettre d'Alain Dubuc paraît en anglais dans le Star.

Dear John, Vous ne pouvez probablement pas vous rendre compte, à Toronto, à quel point le débat référendaire s'est littéralement désintégré. C'est fini.

Les Québécois ne veulent rien savoir, ils ne veulent plus parler de constitution, ils ne veulent plus entendre le mot référendum. Pendant la longue fin de semaine de Pâques, au moment où les familles se retrouvent, on parlait de tout, sauf de ça.

Cet écoeurement s'explique en partie par la lassitude que les Québécois ressentent, eux aussi, face aux débats de nature constitutionnelle. Mais il tient surtout au fait que tout le monde sait bien que le projet de souveraineté proposé par le Parti québécois est foutu.

C'est ce grand vide, l'échec de la souveraineté et le désintérêt de la population, qui sert de toile de fond aux événements politiques des deux dernières semaines. Tout devient alors d'une grande simplicité.

Le plafonnement de l'option a provoqué une panique chez les leaders souverainistes qui se sont comportés comme tous les politiciens qui, confrontés à l'échec, tentent de sauver les meubles. On commence par repousser le moment de vérité : un référendum à l'automne, ou plus tard. On règle ensuite ses comptes et les couteaux se mettent à voler bas : Lucien Bouchard commence donc à contester le leadership de Jacques Parizeau. Enfin, on essaie de sauver la face.

Comment sauve-t-on la face au Québec ? Toujours de la même façon. En fonçant vers ce qui représente pour nous le juste milieu.

S'il y a un consensus chez les Québécois, il porte sur un régime politique à mi-chemin entre l'indépendance et le fédéralisme, un système où le Québec deviendrait un pays sans pour autant rompre ses liens avec le Canada. Ce projet d'une nouvelle forme d'union n'est pas absurde. Mais il a un seul défaut, un gros. Il n'a de sens que s'il repose sur une entente entre les deux partenaires. Or, nous le savons tous, le reste du Canada n'est pas d'accord.



Présentation du rapport de la Commission nationale, au Parlement québécois, mercredi dernier.

Attachés à ce rêve commun, les Québécois sont invariablement insatisfaits des deux options qui leur sont offertes par les partis politiques ; le statu quo, c'est-à-dire le régime fédéral plus ou moins tel qu'il est, ou la souveraineté, avec ses risques.

Dès qu'un parti politique est en panne d'inspiration ou voit sa cote dégringoler, il fonce vers le centre pour flirter avec ce rêve impossible des Québécois. Robert Bourassa l'a fait, quand il sentait que la soupe était chaude, en tolérant le rapport Allaire et en caressant le concept d'union entre deux pays liés par une superstructure commune. C'est maintenant aux souverainistes de glisser vers ce même centre. Oubliions Mario Dumont, l'incarnation de l'opportunisme politique, et qui a fait son lit de ce marais.

Pour l'instant, les glissements souverainistes sont très timides. Lucien Bouchard, en proposant des institutions politiques communes entre un Québec indépendant et le reste du Canada n'a pas vraiment effectué un réel virage puisqu'il ne remet pas en cause son option centrale qui consiste à réaliser d'abord la souveraineté.

La Commission sur l'avenir du Québec, qui remetait son rapport cette semaine, rapport dans lequel on affirme sans sourciller que les Québécois veulent la souveraineté, est encore plus timide. On y écrit qu'une fois que le Québec serait souverain il pourrait envisager un partenariat « qui n'excluerait pas éventuellement une forme d'union politique ». Nous sommes bien loin d'un virage majeur ou d'une nouvelle option.

Il faut être un « nerd » constitutionnel pour être fasciné par ces nuances sémantiques et y voir un virage significatif. Les citoyens eux, après la confusion des premières semaines, verront bien que cela ne change rien au fond, c'est-à-dire voter pour ou contre la souveraineté.

Il est toutefois possible que ces timides allusions marquent les premiers pas d'un changement plus fondamental et qu'on soit en train de préparer le terrain à un projet dont l'idée maîtresse ne serait pas la séparation, mais une union politique avec le reste du Canada.

Si tel était le cas, ce ne serait quand même pas la crise, mais plutôt la confusion la plus totale, une situation bien plus absurde que dramatique.

Les projets constitutionnels proposés aux Québécois ont en effet un point commun : leur succès dépend de la bonne volonté du reste du Canada. C'est évidemment le cas du renouvellement du régime fédéral prôné par Daniel Johnson. C'était pas mal le cas du projet de souveraineté de Jacques Parizeau qui reposait sur un très fort degré d'association, impensable sans l'accord du reste du Canada.

Mais si on glisse vers le partenariat politique que Lucien Bouchard évoque du bout des lèvres — et que Mario Dumont et combien d'autres souhaitent ardemment —, la bonne volonté canadienne ne suffirait plus. Il faudrait sa participation active et enthousiaste !

En soi, il n'y a rien de mal à souhaiter des changements qui se fassent de concert avec vous. Et il n'y a certainement rien de mal à souhaiter une profonde transformation du régime fédéral. Mais ce qui est franchement absurde, c'est de concocter des options de partenariat Québec-Canada, d'en discuter à qui mieux mieux en faisant comme si le reste du Canada n'existait pas.

Dans cet exercice de narcissisme masturbatoire, la palme revient à Lucien Bouchard. Pour amadouer les Québécois craintifs face à l'avenir, il a réussi à proposer une formule d'union politique qui est encore plus difficile à ac-

cepter pour le Canada anglais que l'association économique de Jacques Parizeau.

C'est un peu comme un jeune homme qui prépare son mariage sans jamais avoir dit à celle qu'il aime qu'il voudrait l'épouser. Ou comme un syndicat qui ne voit pas la différence entre ses demandes et la convention collective qu'il signera un jour avec la partie patronale.

C'est ce qui m'amène à une autre réflexion.

Vous vous souvenez sûrement que, l'automne dernier, quand tout cela a commencé, je vous suggérais de ne rien faire, de ne pas vous mêler du débat référendaire parce que les interventions du Canada anglais risquaient surtout de mettre de l'huile sur le feu.

Mon injonction, que vous avez respectée avec une remarquable retenue, reposait toutefois sur un postulat qui n'est plus exact, à savoir que le débat référendaire permettrait aux Québécois de choisir, entre eux, la voie de leur avenir.

Mais les paramètres du débat ont changé. Si les leaders souverainistes multiplient les scénarios d'union politique avec le reste du Canada, il me semble assez évident que vous cessez d'être des observateurs extérieurs et que vous devenez, malgré vous, partie prenante de ce débat.

Si les leaders souverainistes parlent de partenariat avec le reste du Canada, c'est la moindre des choses que ces « partenaires » puissent placer un mot et disent ce qu'ils pensent de ces fameuses institutions dont ils seraient éventuellement membres. Et voilà pourquoi, mon cher John, je suis forcé de changer mon fusil d'épaule et de vous dire que le temps est venu pour vous de vous impliquer activement dans ce débat qui, maintenant, est aussi le vôtre. À la prochaine.

Alain

LYSIANE GAGNON



Prisons : le virage du ministre Ménard

S'il y a un ministre qu'on ne peut accuser de démagogie, c'est bien celui de la Sécurité publique, Me Serge Ménard.

À l'heure où l'Amérique du Nord n'en finit plus de bâtir de nouveaux Alcatraz et où la population craint de plus en plus pour sa sécurité, le ministre Ménard décide de fermer des prisons et de faire de la détention la solution « de dernier recours », dans la mesure de ses moyens évidemment. (Ce sont les juges qui imposent les sentences... mais il va de soi que ces derniers modifieront leur approche si l'on réduit le nombre de places disponibles en milieu carcéral.)

Avec cet énoncé de politique qu'il entend poursuivre jusqu'à mettre son siège en jeu, le ministre Ménard va carrément à contre-courant de l'opinion publique. Mais les chiffres et les faits, eux, lui donnent raison.

Il suffit de quelques crimes isolés mais très violents (l'effroyable meurtre des Toope par exemple) pour qu'on s'imaginerait que la criminalité augmente. C'est pourtant faux.

Comme le rappelait récemment le chroniqueur judiciaire Yves Boisvert, le nombre de crimes rapportés par la police de la CUM est en baisse, et le nombre de dossiers criminels au palais de justice de Montréal diminue constamment depuis quatre ans. Il est vrai que les dossiers s'étaient multipliés durant les années 80, mais attention : la hausse tenait surtout à des délits qui se trouvaient plus sévèrement réprimés, comme l'ivresse au volant ou la violence domestique.

Dans le reste du Canada, toujours à la faveur de quelques crimes crapuleux particulièrement médiatisés, l'opinion publique a été ameutée de la même façon, et sans plus de fondement. Idem pour les États-Unis, où le grand public surévalue considérablement les risques courus par la moyenne des citoyens.

C'est une donnée que bien des gens, horrifiés à bon droit par le carnage d'Oklahoma City, refusent viscéralement d'absorber, mais le fait demeure que la criminalité, aux États-Unis, n'a pas augmenté au rythme où on l'imagine. Et encore faut-il savoir ce qu'on entend par criminalité.

Comme le signalait Roch Côté dans « La Guerre canadienne », 60 p. cent des détenus incarcérés aux États-Unis ont été jugés coupables de trafic et possession de drogues. La surpopulation des prisons nord-américaines tient en bonne partie à l'incarcération systématique de petits pushers qui ne constituent aucun danger pour la société — certainement pas plus que les chauffards alcooliques qu'on laisse en liberté.

Les partis de droite ont toujours exploité la peur de la criminalité. C'est le cas du Reform Party au Canada et de la droite républicaine aux États-Unis.

La nouvelle prison-modèle à sécurité maximale, au Colorado, a coûté 60 millions. Dans cette usine à fabriquer des monstres, le détenu est enfermé 22 heures par jour dans un cubicle de béton et d'inox pour une durée moyenne de 38 ans. En Californie, l'industrie carcérale est en pleine expansion alors que le système scolaire manque de fonds ! Sans parler de cette odieuse loi du « three strikes and you're out » : à la troisième offense, c'est l'incarcération automatique, sans possibilité de libération. Un jeune Californien vient ainsi de se voir condamné à la prison à perpétuité pour avoir volé une pizza.

Tant mieux si le ministre Ménard tourne le dos au modèle américain. Il regarde plutôt vers l'Europe et encore ici, les chiffres lui donnent raison.

Les États-Unis crévent tous les records occidentaux pour ce qui est du taux d'incarcération, et le Canada arrive loin derrière, mais tout de même en deuxième place (116 détenus par 100 000 habitants), bien loin devant la France (84), l'Angleterre (95), l'Australie (91) et l'Allemagne (80). Ce n'est pas qu'il se produise plus de crimes au Canada. C'est qu'on a davantage recours à l'incarcération.

Est-ce une dépense légitime à l'heure où l'on ferme des hôpitaux ? Chaque détenu dans les prisons provinciales « coûte » 56 000 \$ par année, bien qu'il s'agisse de crimes relativement mineurs puisqu'il s'agit de peines de moins de deux ans. Seulement 15,4 p. cent des journées purgées sont reliées à des crimes contre les personnes. Que font en prison les petits fraudeurs, les prostitués, les revendeurs de drogue ? Pourquoi pas des travaux communautaires ou des programmes de réhabilitation ? Que font en prison les « criminels » de la route ? Ne serait-il pas plus efficace et moins coûteux de leur retirer leur permis de conduire ?

Malheureusement, l'aire d'action du ministre Ménard est fort limitée puisqu'il n'a pas juridiction sur les prisons fédérales, bien plus coûteuses parce qu'elles accueillent des cas plus lourds. C'est le système carcéral fédéral qui contribue le plus au taux d'incarcération démesurée du Canada. Pourquoi Me Ménard, un ancien avocat de la défense qui peut être extrêmement convaincant, n'essaie-t-il pas d'amener à ses vus son homologue du fédéral et ses collègues provinciaux ?

Ce sera difficile, car le vent de la répression souffle fort partout. Le ministre fédéral de la Justice Allan Rock, cédant aux pressions, a multiplié les mesures de répression envers les jeunes contrevenants, et le même mouvement d'effroi vient de propulser deux des meurtriers adolescents du couple Toope devant les tribunaux pour adultes.

Soixante p. cent des répondants à un sondage SOM applaudissent, et 79 p. cent réclament plus de sévérité envers les mineurs accusés de crimes violents.

On tient maintenant pour vérité d'évangile que les crimes commis par des mineurs sont plus violents qu'auparavant, et par des auteurs de plus en plus jeunes. Cette découverte ne repose pourtant que sur l'expérience clinique d'un psychiatre de l'Institut Pinel et sur des cas trop récents et trop peu nombreux pour être statistiquement probants.

La question de fond : que peut bien gagner une société à faire de ses enfants les plus malades des criminels d'habitude ? Qu'est-ce qui assure le mieux la sécurité du public ? La scolarisation et l'encadrement affectif des jeunes délinquants, ou bien leur inscription à temps plein dans ces Grandes Écoles du Crime que sont les prisons ?

Depuis 30 ans, le Canada a souvent plié, mais il ne s'est jamais rompu

À l'aube du XXI^e siècle, il est grand temps pour nous, souverainistes ou péquistes, de cesser nos attaques mesquines contre le Canada

GUY BERTRAND

L'auteur est avocat. Il a longtemps été un militant indépendantiste engagé.

Loin de moi l'idée de prétendre que la souveraineté n'était pas une option valable dans le passé. Mais nous sommes en 1995 et la situation n'est plus ce qu'elle était, en 1970 ou même en 1980, alors que la dette du Canada n'était que de 100 milliards de dollars et que les indépendantistes croyaient sincèrement que la société québécoise était en danger au sein du Canada.

Ce n'est plus vrai. Le Québec a changé ; le monde entier a changé au point qu'on a beaucoup de difficulté à s'y retrouver. Les nouvelles données de l'univers politique nous incitent à modifier nos mentalités, à remettre en question nos opinions, et à ne pas chercher à imposer aux jeunes générations nos vieilles querelles constitutionnelles.

Depuis 30 ans, nous les souverainistes, n'avons pas hésité à faire subir au Canada et aux Canadiens les pires attaques sur le plan constitutionnel et sur le plan politique. Pour arriver à nos fins, nous n'avons rien épargné allant même jusqu'à la formation et à l'élection d'un premier parti québécois séparatiste, en 1976 ; un référendum sur la souveraineté, en 1980 ; la formation et l'élection d'un second parti séparatiste, en 1993, oeuvrant cette fois sur la scène fédérale (ce parti est devenu l'opposition officielle du Cana-



Guy Bertrand

da) ; l'élection du Parti québécois, en 1994 ; un nouveau référendum sur la souveraineté, en 1995.

Chaque jour, les deux partis séparatistes tentent de déstabiliser le pays pour arriver à convaincre les Québécois de la nécessité de faire la souveraineté. Nous avons cherché également, par nos discours, à humilier le Canada et ses dirigeants, particulièrement les francophones du Québec, et à identifier les Canadiens et les Québécois fédéralistes comme les grands responsables de tous nos maux. Nous avons même en-

seigné aux Québécois que leur pays était le Québec et non le Canada. Il devenait honteux pour plusieurs d'entre nous de s'identifier au Canada. Il n'était pas question de reconnaître le drapeau canadien et encore moins de chanter l'hymne national « O Canada ». Au contraire, il fallait « boycotter » ces symboles.

Paradoxalement, il faut bien reconnaître, malgré nous, que c'est grâce aux libertés démocratiques garanties par la constitution canadienne que nous avons pu faire, par tous les moyens, la promotion de notre option séparatiste. Mais nous avons échoué. Le Canada a plié mais il ne s'est jamais rompu.

La vérité, c'est que la majorité des Québécois n'a jamais voulu et ne veut pas encore que le Canada soit cassé en deux. Cela devrait suffire à nous convaincre, après 30 ans, de la très grande force démocratique de ce pays que nous avons participé à bâtir.

À l'aube du XXI^e siècle, il est grand temps pour nous, souverainistes ou péquistes, de cesser nos attaques mesquines contre le Canada, les Canadiens et les fédéralistes. Il est urgent d'apprendre à apprivoiser ce pays qui nous appartient et dont nous devons commencer à être fiers.

Le concept de l'État-nation est dépassé. La société québécoise n'a plus besoin de penser à se séparer du Canada pour s'épanouir. Comme souverainistes, c'est notre devoir de prendre acte que les Québécois et les Québécoises ne veulent pas de la séparation ou de la souveraineté. Ils veulent demeurer Canadiens et ils ont com-

pris que c'est à l'intérieur du fédéralisme canadien qu'ils seront le mieux en mesure de s'autodéterminer dans la plupart des domaines de l'activité économique, sociale, culturelle et politique.

Dans les circonstances, l'indépendance du Québec ne devra se faire que s'il apparaît évident, pour l'ensemble des Québécois et Québécoises, qu'il n'y a aucun autre moyen d'assurer la protection de l'identité et de la culture québécoises.

Je crois qu'on ne peut pas passer toute sa vie à vouloir se séparer. Il faut finir par apprendre à vivre ensemble au Québec et au Canada. Cela s'applique aux francophones, aux anglophones, aux allophones et aux autochtones.

Si le Canada fait déjà l'envie du monde entier, on peut déjà imaginer ce qu'il sera le jour où tous ensemble, Canadiens et Québécois, nous nous accepterons tels que nous sommes et qu'alors nous commencerons à collaborer au maximum dans le respect de nos différences. La méfiance disparaissant, l'enthousiasme naîtra et nous pourrions pousser à la limite nos capacités et nos ressources respectives, comme société et comme citoyens. Ce sont tous les habitants du Québec et du Canada qui seront les gagnants de cette nouvelle façon de vivre et de s'accepter comme partenaires parfaitement égaux dans la Fédération canadienne.

Notre nouveau défi est le suivant : finir par apprendre à vivre ensemble ! Vive les Canadiens ! Vive les Québécois !

Le triomphe de Brian Tobin

La guerre du flétan noir a donné au Canada ses plus grandes bouffées de patriotisme depuis belle lurette



GILLES GAUTHIER

du bureau de La Presse
OTTAWA

Avec sa guerre du flétan noir, Brian Tobin a donné au Canada ses plus grandes bouffées de patriotisme depuis que ses hockeyeurs ont cassé du Soviétique et que ses militaires ont failli se battre contre Saddam Hussein.

Outre l'accord qui a été conclu avec l'Union européenne, dont la portée exacte n'est pas encore connue, le ministre des Pêches et Océans peut se vanter d'avoir fait comprendre aux urbains de Montréal et Toronto que les problèmes de conservation des espèces océaniques étaient bien réels. Et aux journalistes qui suivaient l'affaire de connaître la différence entre un « turbot » et un piranha.

Devenu un héros à Terre-Neuve, il se faisait demander son autographe par des enfants au début de la semaine dans le port de St. John's où, en bon politicien, il avait amené femme et progéniture pour accueillir, sous l'oeil des caméras, par une belle journée de congé ensoleillé, les équipages des bateaux canadiens qui avaient pourchassé l'armada espagnole.

Qui est ce politicien sachant attirer l'attention comme d'autres Terre-Neuviens avant lui, tels l'ex-ministre conservateur John Crosbie ou l'ancien premier ministre Brian Peckford ?

C'est un fonceur, un frondeur qui n'a pas la langue dans sa poche. Mais il est aussi calculateur, connaît les ficelles de la vie publique, parle bien et d'une façon fort imagée, don qu'il pousse cependant trop souvent jusqu'à l'exagération.

M. Tobin adre les caméras et donne devant elles un bon spectacle. Le coup qu'il a réussi en faisant exhiber un filet espagnol devant les Nations unies à New York demeurera un classique.

L'inflation verbale ne l'étouffe pas et même ses plus grands admirateurs parmi les journalistes anglophones trouvent qu'il a poussé un peu loin en parlant « du dernier turbot qui s'accroche avec ses ongles aux Grands Bancs ».

S'il sait utiliser des techniques modernes de communications et de relations publiques, ce politicien de 40 ans, député d'un comté terre-neuvien depuis 15 ans, n'en demeure pas moins un homme public de la lignée des Mulroney et Chrétien, pour qui tous les coups sont bons s'ils permettent d'assouvir ses ambitions.

Un homme de médias

Il est né le 21 octobre 1954 à Stephenville sur la côte Est de Terre-Neuve, dans une famille de neuf enfants et d'un père travaillant sur la base américaine de l'endroit. Il ne termina pas ses études à l'université Memorial, se faisant plutôt embaucher par la CBC, où travaillait semblait-il son beau-père.

Radio, télévision. Il se dit ancien journaliste, d'autres parlent de postes de disc jockey et de lecteur de nouvelles mais, quoi qu'il en soit, cette orientation fut brève puisque débuta bientôt sa véritable carrière à titre d'adjoint de l'ancien leader libéral de Terre-Neuve, Bill Rowe. Qui lui demanda de distribuer discrètement aux médias un rapport de police confidentiel bien compromettant pour l'adversaire. Il alla aussi à l'école de l'ex-ministre fédéral Don Jamieson.



Le ministre des Pêches et Océans, M. Brian Tobin, adore les caméras et donne devant elles un bon spectacle.

En 1980, à l'âge de 25 ans, il se lance dans l'arène et il est élu député fédéral de Humber-Sainte-Barbe-Baie-Verte. Il remportera également la victoire en 1984, 1988 et 1993. Pierre Trudeau le nomme en 1981 secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Océans.

Ce n'est toutefois qu'après le triomphe des conservateurs en 1984 qu'il commence, sous son nouveau chef John Turner, à donner sa vraie mesure, formant le vociférant et théâtral Rat Pack (littéralement la Bande des rats) avec Sheila Copps, Don Boudria et John Nunziata. Tobin tire sur tout ce qui bouge. Brian Mulroney ? « Un

menteur ». Ce qui vaut au député d'être expulsé de la Chambre. Les conservateurs ? « Des fascistes, des nazis ». Ce qui l'oblige à s'excuser. Le ministre Lucien Bouchard ? « Un lâche ». Paroles qu'il a été obligé de ravalier.

Comme Jean Chrétien, André Ouellet et bien d'autres, le député de Terre-Neuve élit domicile en Ontario, où il paye ses impôts.

M. Chrétien se retire de la vie politique en attendant d'avoir la peau de John Turner. À la fin de 1986, M. Tobin se prononce contre une course à la direction et se dit convaincu que

M. Turner remportera l'élection suivante.

En 1987, il appuie, à la dernière minute, l'accord constitutionnel du lac Meech, quelques mois après avoir envisagé de poser sa candidature à la succession du chef du Parti libéral et de l'opposition à St. John's, Leo Barry. Il remplace plutôt, l'année suivante, Marcel Prud'homme au poste de président du groupe parlementaire libéral à Ottawa, défaisant le député de NDG, Warren Allmand.

Turner part après l'amère défaite de 1988, Tobin donne son indéfectible appui à Jean Chrétien et participe à la rédaction de ses discours. Ce der-

nier prend la tête du parti le 23 juin 1990. Au même moment, à l'Assemblée législative de Terre-Neuve, le libéral Clyde Wells plante le dernier clou dans le cercueil de l'entente de Meech, rejetée par M. Chrétien. Des rumeurs disaient récemment que M. Wells était sur le point de se retirer et que M. Tobin était intéressé à le remplacer.

Ce dernier prêta serment au poste de ministre dans le cabinet Chrétien après la victoire libérale de 1993. Terre-Neuve et les pêches n'attirent que bien peu l'attention à Ottawa, mais il s'est fait remarquer en procédant rapidement à une réforme majeure de l'industrie de la pêche en raison de la chute brutale des stocks de poisson de fonds de l'Atlantique.

Ottawa ayant conclu que l'État n'avait plus les ressources financières pour soutenir l'industrie de la pêche en déclin, il annonça en avril 1994 un plan de cinq ans pour inciter pas moins de 30 000 pêcheurs et travailleurs d'usine à ce recycler ou à déménager. Son plan prévoit une réduction de 50 p. cent de la capacité de pêche du poisson de fonds de l'Atlantique. C'est un changement de cap majeur pour Ottawa dont la stratégie d'intervention jusqu'à présent visait surtout à soutenir les revenus.

M. Tobin fit aussi parler de lui lorsqu'il engagea 40 000 \$ en fonds publics pour faire redécouvrir et rembourser son bureau ou lorsqu'il versa une indemnité de départ de 31 000 \$ à un attaché politique qui avait été à son service pendant moins de quatre mois.

L'ESTAI

Puis voilà que le 9 mars 1995 le Canada, dépensant plus de munitions que pendant la guerre du Golfe, arraisonna l'Estai après avoir tiré quatre rafales de mitrailleuse au-dessus de la tête de ses marins.

Le délire. Les médias anglophones s'emballent, croquent de l'ibère à belles dents. Oubliés les atrocités somaliennes des Casques bleus canadiens, les initiations bizarroïdes, les avertissements de Moody's, les séparatistes. Même Sheila Finestone, députée de Mont-Royal et chantre de l'harmonie entre les races, se permet des blagues faciles sur le dos des Espagnols.

Tobin renchérit : pirates, génocide, protéines pour l'humanité, etc. Il bouscule les fonctionnaires encroutés des Affaires étrangères mais fait l'erreur d'annoncer prématurément la conclusion d'un accord. Finalement, les dernières signatures décrochées, Tobin triomphe et certains journalistes le voient déjà sur les rangs pour succéder à Jean Chrétien.

Bien sûr il ne parle pas le français, langue qu'il avait promis de maîtriser en moins de six mois... en 1985. Mais M. Chrétien a annoncé qu'il sera de nouveau sur les rangs pour la prochaine élection. Ce n'est donc pas le temps qui manque, à Ottawa ou à St. John's.

Il s'agit là bien sûr du scénario facile. Le Canada a peut-être remporté sa bataille du flétan noir, et ce à un moment où la popularité du gouvernement dont fait partie M. Tobin atteint des niveaux quasi stratosphériques. Mais l'avenir de Terre-Neuve n'est pas plus rose pour autant et M. Tobin, qui dénonçait bien fort les compressions des conservateurs dans les transferts aux provinces en matière d'éducation ou leur réforme de l'assurance-chômage, aura besoin de toutes ses habiletés de politicien pour faire face aux prochaines tempêtes. Et il ne pourra cette fois blâmer les étrangers.

Les fantômes du camp du NON



CHANTAL HÉBERT

du bureau de La Presse
OTTAWA

Le vide peut-il tenir lieu de stratégie ? Oui s'il faut en croire le camp fédéraliste, qui a battu tous les records de discrétion dans la foulée du dépôt, cette semaine,

du rapport final de la Commission nationale mise sur pied par le premier ministre Jacques Parizeau pour étoffer le projet souverainiste québécois.

De mardi à jeudi, ses principaux témoins se sont tenus cois. Exception faite d'une réaction à chaud du critique libéral et député provincial Jean-Marc Fournier, aucun ne s'est manifesté pour commenter de vive voix l'aboutissement du processus mis en place par le gouvernement québécois.

À la place, le camp fédéraliste a sciemment cultivé la nonchalance, raffinant l'exercice jusqu'aux limites de l'absurde.

Ainsi, jeudi après-midi, le capitaine attiré du camp du NON, Michel Bélanger, affirmait aux journalistes ne pas avoir pris connaissance du rapport de la Commission nationale et même n'avoir toujours en main qu'un simple résumé.

Quant à sa vis-à-vis fédérale, la ministre Lucienne Robillard, son bureau a pris deux jours pour lui pondre un communiqué de cinq paragraphes.

(Pour fins de comparaison, il avait fallu un peu plus d'une heure à la même ministre pour recevoir des journalistes à son bureau le soir où Jacques Parizeau a inopinément abandonné le projet d'un référendum ce printemps.)

C'est finalement seulement hier, lors d'un point de presse du premier ministre Jean Chrétien, à l'occasion d'une visite à la base militaire de Valcartier, que le camp fédéral a rompu son silence, le temps de qualifier de « patinage de fantaisie » les plus récents rebondissements du dossier.

Jusqu'à ce moment-là, le seul élu fédéral à se faire entendre avait été le réformiste Stephen Harper. Il a d'ailleurs tellement occupé le terrain que Daniel Johnson s'est inspiré d'une de ses allégories quand il a affirmé qu'en insistant pour réaliser une union économique et politique, le camp souverainiste voulait « décréter le mariage de façon unilatérale en prononçant le divorce ».

Une stratégie rentable ?

Saine économie d'énergie ou pénurie appréhendée de munitions que ce traitement du bout des lèvres des faits et gestes souverainistes ?

Jusqu'à présent, la stratégie du fan-

tôme a plutôt bien servi le camp du NON. Depuis le début de l'hiver, le camp souverainiste a pris à peu près toute la place sans réussir à insuffler une once d'élan à son option.

En même temps, son relatif détachement à l'égard du débat québécois a profité à l'image du premier ministre Jean Chrétien. Le taux de satisfaction des Québécois à l'égard du gouvernement qu'il dirige est à son niveau le plus élevé. Dans le reste du Canada, on lui sait manifestement gré de ne pas donner l'impression d'être englouti par la question du Québec.

Plus récemment toutefois, au moins trois nouveaux éléments se sont ajoutés au dossier. Aucun n'est susceptible de simplifier la vie des fédéralistes.

D'abord, il y a le temps. Le report du référendum du printemps à l'automne joue sur les nerfs d'Ottawa. Malgré les apparences, le gouvernement fédéral dépense une bonne dose d'énergie à ne pas faire d'éclats susceptibles d'alimenter la cause souverainiste.

Or, plus la troisième période se prolonge, plus grandes sont les chances de trébucher. Plus l'impatience menace de provoquer des débordements dans le reste du Canada. Plus la fragile solidarité des forces fédérales et provinciales du NON est mise à l'épreuve.

Déjà, ce ne sont pas tous les fédéra-

listes qui sont partisans, comme Jean Chrétien et Daniel Johnson, de la tenue sine qua non d'un référendum. À témoin des interventions récentes du sénateur Jean-Claude Rivest et de l'ancien ministre libéral Claude Forget, qui ont affirmé qu'un référendum perdu porterait un dur coup au rapport de forces du Québec avec le Canada.

Ensuite, le « virage » de Lucien Bouchard a de quoi préoccuper les stratèges fédéralistes à deux égards, à commencer par celui des personnalités.

L'arrivée au pouvoir du gouvernement Parizeau avait eu pour effet d'éclipser largement le chef du Bloc québécois. Avec sa manoeuvre, Lucien Bouchard s'est replacé à l'avant-scène du mouvement. Il a certainement fait grincer des dents parmi les souverainistes les plus orthodoxes, mais il est indéniable qu'il a plus d'ascendant que Jacques Parizeau sur la clientèle cible du camp du OUI, celle qui est susceptible d'hésiter entre les deux options.

Enfin, il y a l'option dont le chef du Bloc québécois a entrepris d'adopter le visage. À cet égard, parmi les stratèges fédéralistes, on mise beaucoup sur l'incapacité des adversaires à garantir les liens économiques et politiques qu'ils promettent avec le reste du Canada.

Agacé plutôt qu'angoissé !
Pour l'heure, le camp fédéraliste

est tout de même davantage agacé qu'énervé par la tournure des événements, convaincu que la meilleure façon de tirer son épingle du jeu consiste à ne pas donner davantage de relief et au soi-disant virage et à son champion Lucien Bouchard.

Malgré des sondages tendant à démontrer qu'une éventuelle association économique entraîne une remontée de l'option souverainiste, deux expériences récentes ont tendance à appuyer sa thèse.

Au printemps et à l'été de 1992, les souverainistes ont été presque complètement éclipsés par les négociations de Charlottetown. Simultanément, les sondages donnaient aux partisans de l'Accord de bonnes chances de l'emporter partout au Canada, y compris au Québec.

Même scénario l'année suivante alors que l'arrivée d'une Kim Campbell à la tête des conservateurs avait suffi à faire basculer les libéraux de Jean Chrétien dans les sondages, le temps d'un court été.

Dans les deux cas, il s'est agi de mirages qu'une campagne a suffi à dissiper complètement. À cet égard, la stratégie actuelle des fédéralistes a d'ailleurs de quoi rappeler des souvenirs aux souverainistes. C'est avec une ligne de conduite identique, complètement axée sur la critique du projet de l'adversaire, que Jacques Parizeau et Lucien Bouchard l'avaient emporté lors du vote de Charlottetown.

Il y a 55 ans, les Québécoises obtenaient le droit de vote



Une page
D'HISTOIRE
AVEC PIERRE VENNAT

Il y a 55 ans aujourd'hui, le Conseil législatif du Québec, par un vote de 13 à 5, approuvait le projet de loi ministériel du gouvernement Godbout et accordait aux Québécoises le droit de vote ainsi que l'éligibilité à l'Assemblée législative. Le même soir, le lieutenant-gouverneur ayant donné sa sanction, la mesure prenait force de loi.

Le lendemain, 26 avril 1940, *La Presse* titrait sur huit colonnes: *La femme a maintenant droit de vote et d'éligibilité*. On aurait pu s'attendre à ce qu'une nouvelle de cette importance fasse la une du journal. Il n'en fut rien. Soit que les nouvelles de la guerre qui faisait rage en Europe furent jugées plus importantes, soit à cause de la misogynie des journalistes de l'époque, les suffragettes durent se contenter de faire la manchette de la page 3, consacrée traditionnellement aux nouvelles internationales d'importance et ce, bien que notre journal ait sous-titré qu'il s'était agi d'une « séance historique ». À noter d'ailleurs que l'importante nouvelle ne donna lieu à aucun éditorial ni prise de position du journal comme tel.

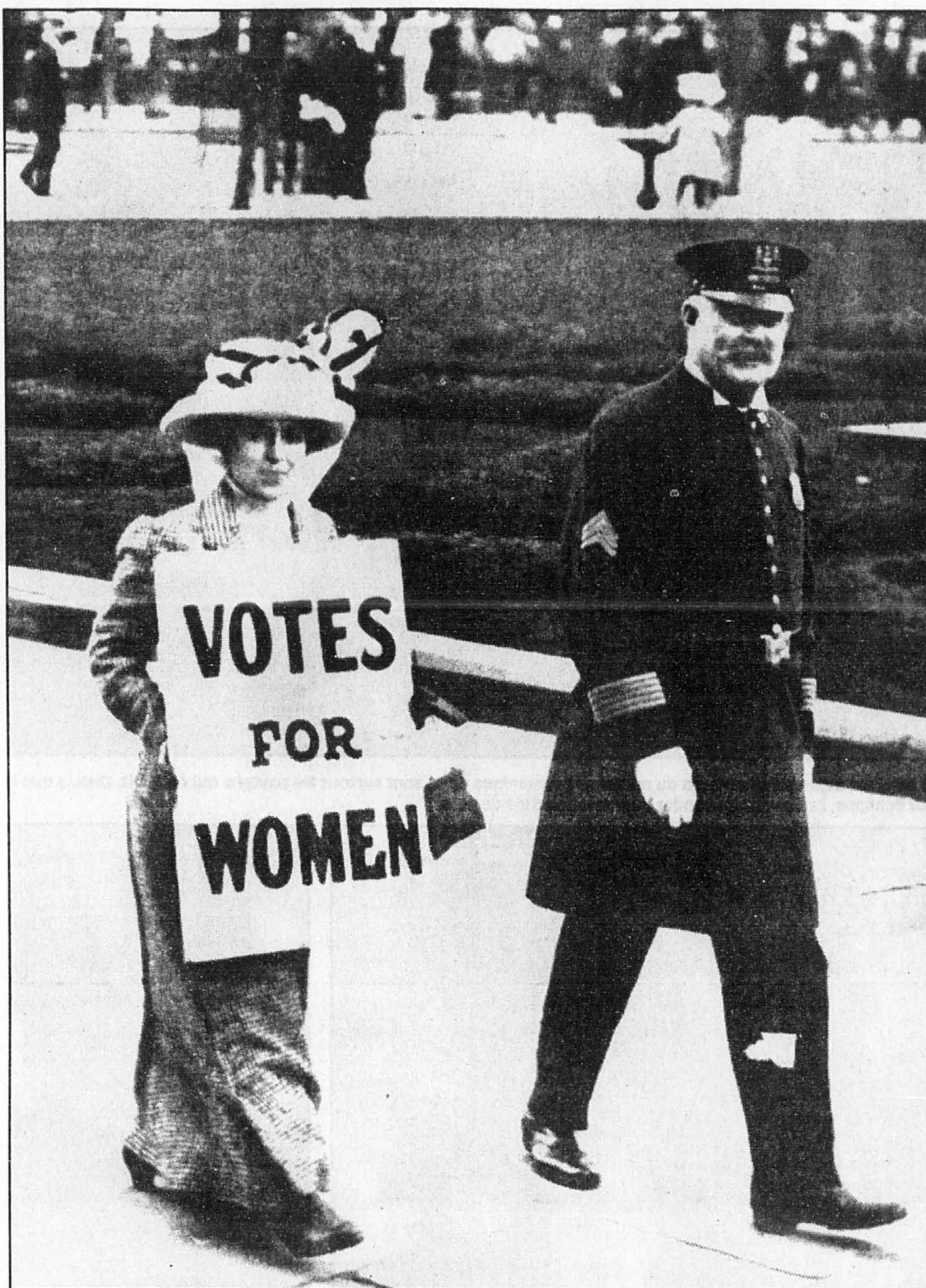
La couverture journalistique, toutefois, fut excellente. Déjà quelques jours auparavant, plus précisément le 12 avril 1940, un autre gros titre de *La Presse* proclamait que *Québec approuve le suffrage féminin par 67 à 9*. Encore là, bien que la nouvelle fut jouée sur huit colonnes, elle n'eut pas droit aux honneurs de la une. La direction de l'information de l'époque ne considérait pas qu'une telle nouvelle valait la manchette ni même d'être présentée à la une.

Une séance historique

Le correspondant parlementaire de *La Presse* à Québec voyait pourtant les choses sous un angle différent, et, s'il n'a pas pu convaincre ses patrons de le jouer à la une, on lui permit d'aviser ses lecteurs que l'Assemblée législative, la veille, avait vécu « une séance historique ».

Et notre journaliste d'expliquer qu'en l'espace de tout au plus une heure, la Chambre des députés avait accordé en principe aux femmes de la province de Québec un droit qu'elles réclamaient depuis près de vingt ans, plus précisément depuis 1922. Par une simple motion qui cette année-là (1922) était présentée par M. Ashby, ancien député de Jacques-Cartier, on demandait au gouvernement d'adopter une loi en faveur du vote féminin dans la province. Depuis, chaque année ou à peu près, un bill fut présenté en ce sens mais fut toujours rejeté par une forte majorité.

Mais en avril 1940, les choses se présentèrent de façon différente. Le premier ministre Adélard Godbout l'avait promis au cours de la campagne électorale et le projet de loi (on disait alors un « bill ») est revenu devant la Chambre sous forme de mesure ministérielle présentée par le premier ministre lui-même. Le résultat du vote fut: 67 voix pour et 9 contre la mesure. Deux députés de l'opposition, le futur lieutenant-gouverneur du Québec, Onésime Gagnon, et le député des Îles-de-la-Madeleine, Hormidas Langlois, votèrent du côté du gouvernement. Il y avait quelques absents des deux côtés de la Chambre.



Aux alentours de 1920, des suffragettes défilait régulièrement pour réclamer le droit de vote pour les femmes. Au Québec, il leur fallut attendre encore vingt ans pour obtenir gain de cause.

« Inutile de dire, concluait le correspondant parlementaire de *La Presse*, que pendant cette séance, une foule de femmes encombraient les galeries de la Chambre, et que le vote pris, toutes semblaient vibrer d'un enthousiasme qui aurait bien voulu se traduire par des applaudissements si l'Orateur (le président de l'Assemblée législative), gardien des règle-

ments de la Chambre n'avait été là pour faire respecter ces séculaires règlements. »

La femme est l'égal de l'homme

Expliquant son projet de loi, le premier ministre Godbout avait déclaré: « Je ne crois pas pouvoir changer le fait que la femme est devenue l'égal

de l'homme pour tous les devoirs de la société; le fait est que les devoirs de notre société relèvent peut-être plus de la femme que de l'homme. Il ne s'agit pas de donner un sexe mais de défendre ma province. Je voudrais donner à toutes ces femmes qui se dévouent avec nous le droit de travailler pour leur province. »

Répliquant à ceux qui s'opposaient

à cette mesure de justice sociale, le premier ministre Godbout ajouta: « On a peur que le droit de vote sorte la femme de la vie de la famille. La vie moderne a déjà sorti la femme du foyer. Aujourd'hui 100 000 femmes de notre province sont obligées de gagner leur vie par leurs propres moyens; elle ont, par conséquent, le droit de voir à la protection qu'elles peuvent attendre. Dans la vie moderne en général, les femmes ont pris une part tellement considérable que cette part devient prépondérante. »

Le premier ministre québécois avait conclu son intervention en soulignant que « les femmes ont donc à se défendre. Elles ont à défendre leur foyer, elles ont à défendre leurs biens contre les hommes. En nous plaçant au strict point de vue économique, je ne vois pas pourquoi on refuserait aux femmes le droit de vote et d'éligibilité. La société actuelle a besoin d'elles. Les femmes sont chez nous un facteur d'ordre qu'il faut faire valoir dans la plus large mesure. Le droit pour le faire de discuter de la chose publique, d'être représentante d'un comté quelconque ne peut qu'augmenter l'intérêt qu'elle porte déjà à la chose publique. »

Pas de référendum

Une semaine plus tard, l'adoption du projet de loi en troisième lecture donna lieu à un autre gros titre sur huit colonnes, mais toujours uniquement dans une page intérieure.

Enfin, quelques heures avant le vote définitif, le 25 avril 1940, l'ancien maire de Montréal, Médéric Martin, maintenant conseiller législatif, proposa de soumettre toute la question à un référendum. Son amendement fut déposé.

Dans une grande envolée oratoire, le conseiller législatif Philippe Brais, proposeur de la mesure gouvernementale à ce qui était alors la Chambre haute du Québec, s'écria: « Pourquoi les femmes du côté civil n'auraient-elles pas la même compétence et le même talent que leurs sœurs en religion? Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour constater qu'il en est ainsi. Les femmes peuvent rendre les points à l'homme dans le domaine du commerce et des affaires. Je serais curieux de comparer l'instruction de nos femmes à celle des hommes de même classe et de même condition. Elles comprennent mieux que nous une foule de questions économiques. Pourtant, on soutient que l'homme s'y connaît mieux que la femme en politique. »

Chacun à sa place

Quant à l'historien Sir Thomas Chapais, conseiller législatif et adversaire du projet, il résuma ainsi sa position et celle des éléments conservateurs opposés au suffrage des femmes.

« Les hommes, de par leur constitution et leurs aptitudes, sont faits pour l'effort physique, pour l'action et la protection des plus faibles et pour les rudes labeurs du service public. Les femmes, de par leur nature et leurs aptitudes, sont plutôt faites pour la vie du foyer, pour le devoir maternel, pour les oeuvres d'éducation familiale et de charité sociale.

« À chacun sa tâche et sa responsabilité. Et cette répartition de fonction n'est pas l'oeuvre de la fantaisie et du hasard. Elle relève de l'ordre providentiel qui a régi l'humanité à travers le monde. L'entrée de la femme dans la politique serait une infraction à l'ordre social et à l'ordre familial. »

La route est longue jusqu'au pouvoir

« Le fait de voter ne va nullement accorder le pouvoir aux femmes, car il faudra attendre plusieurs décennies et l'avènement d'une nouvelle vague de féminisme, à la fin des années 60, pour voir l'analyse s'élargir et démasquer le sexisme et la misogynie des lieux de pouvoir, essentiellement dominés par les hommes. »

Tel est du moins le jugement porté par le collectif Clio (Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart) dans *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, parue en 1982 aux éditions Quinze.

Le collectif Clio publie d'ailleurs le texte d'une pétition en faveur du droit de vote aux femmes adressée à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada dès le 4 décembre 1828, soit plus d'un siècle avant la victoire de 1940.

On peut y lire que « les Pétitionnaires n'ont pas appris qu'il existe dans l'esprit des femmes aucune imperfection qui les placerait plus bas que l'homme dans l'échelle intellectuelle, et qui rendrait en elles l'exercice de la franchise élective plus dangereux que ne l'est l'exercice que la loi leur a déjà donné d'un grand nombre d'autres droits. »

En 1893, à la fondation du Conseil local des femmes de Montréal, aucune femme ne possède le droit de vote, ni au fédéral ni au provincial. Au niveau municipal québécois, seules les

veuves et les célibataires contribuables peuvent voter. En 1902, d'ailleurs, le conseil municipal de Montréal tenta, en vain, de retirer ce droit aux femmes locataires qui en jouissaient.

Vers 1880, les campagnes en faveur du vote pour les femmes sont nombreuses au Canada. La Montreal Suffrage Association est fondée en 1912. Il participe aux revendications pour obtenir le droit de vote pour les femmes au fédéral, ce qui est obtenu en 1917 pour les femmes qui ont un lien de parenté avec une personne ayant servi ou étant en service dans les forces armées, et étendu, l'année suivante, à toutes les Canadiennes.

Pour continuer la bataille et prendre la relève de la Montreal Suffrage Association, Marie Gérin-Lajoie fonda le comité provincial du suffrage féminin. Les suffragettes se heurtèrent constamment à l'opposition des autorités religieuses, qui, pour des raisons différentes, tentaient de garder les femmes en dehors de la politique le plus longtemps possible.

Le pouvoir religieux craignait le suffrage féminin qui amènerait, selon lui, l'émancipation trop rapide de la femme et l'atténuement de la foi dans la famille; quant au gouvernement libéral, il redoutait d'accorder le droit de vote aux femmes, car il présuait que ces nouvelles voix iraient à l'adversaire, le Parti conservateur. Ce parti recrutait en effet de



Claire Kirkland-Casgrain, première femme élue à l'Assemblée nationale



Marie Gérin-Lajoie, fondatrice du Comité provincial du suffrage féminin

nombreux alliés parmi le clergé, et la femme canadienne-française, estimait le gouvernement, était facilement perméable à l'influence religieuse.

Ces forces antiféministes retardèrent donc la victoire des suffragettes jusqu'en 1940. Mais l'impact même de cette « victoire » ne doit pas être exagéré.

Comme l'écrivent les quatre membres du collectif Clio dans leur *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, « l'histoire de la lutte pour le droit de vote marque un moment important de l'histoire du mouvement des femmes et de ses luttes pour sortir les femmes de leur domination. C'est une étape par laquelle il fallait passer et, sans lui accorder trop d'im-

portance, il faut lui reconnaître sa juste place à l'intérieur de l'histoire des femmes. »

Bien sûr, depuis 1940, les Québécoises avaient maintenant le droit de vote, mais pendant des années, comme le note le collectif Clio, elles se sont contentées... de voter. Les quelques audacieuses qui osèrent se porter candidates le firent pour des partis marginaux et n'avaient pour ainsi dire aucune chance de se faire élire. Ce fut notamment le cas de Thérèse Casgrain, militante et même porte-parole au Québec du CCF puis du Nouveau Parti démocratique, qui ne réussit jamais à obtenir l'investiture parlementaire.

Pire, aux élections du 22 juin 1960 qui, selon les historiens, marquèrent les débuts de la Révolution tranquille, il ne se trouva sur les rangs aucune candidate pour quelque parti que ce soit.

Mais en 1961, le docteur Kirkland, député de Jacques-Cartier et ministre d'État dans le cabinet Lesage meurt, ce qui entraîne une élection partielle dans le comté. C'est sa fille, Claire Kirkland-Casgrain, qui se présente sous la bannière du Parti libéral du Québec. Elle est élue, devenant ainsi la première députée québécoise. Mieux, Jean Lesage la nomme immédiatement ministre, bien que sans portefeuille au début.

Une autre page d'histoire venait de s'ouvrir!

Madagascar : la grande île à la dérive

ROBERT BOURGOING

Journaliste à CBOF (Radio-Canada Ottawa), notre collaborateur est lauréat de la bourse Péricoop du Centre de recherches pour le développement international. Cette bourse lui permet d'effectuer un stage d'un an en France et en Afrique.

Dans la montagne de déchets, le plafond du tunnel menace de céder, les parois s'effritent. Mais Roger continue de piocher fébrilement, avec l'espoir fou de trouver un bijou égaré, vestige d'un temps où son pays était plus riche. Une chasse au trésor au fond des ordures dont il ressort avec quelques bouts de charbon de bois, une vieille semelle et des morceaux d'aluminium. Pour son butin de la journée qu'il vendra à la récupération : 25 cents canadiens, même pas de quoi nourrir sa femme et ses trois enfants. A la surface, des gamins en loques poussent des cris de joie en apercevant un camion d'ordures, fraîches celles-là. Ils se lancent à sa poursuite et disputent aux chiens et aux cochons ce qui tombe lentement de cette boîte à surprises ambulante.

Ces scènes sordides sont un raccourci saisissant de la descente aux enfers que vingt ans de socialisme ont fait subir à l'économie de Madagascar. Comme Roger Rasoloharijoana, des centaines d'autres creusent des tunnels dans la décharge de Tananarive, la capitale malgache, pour atteindre les déchets d'avant le marxisme. « Il y a beaucoup de gens riches à Madagascar, explique Roger. Mais ils n'aident pas les pauvres. Le gouvernement ? On ne voit pas très bien vers où il nous dirige. »

La dégringolade marxiste

L'île de Madagascar devrait être un petit paradis sur terre. Elle a un potentiel touristique extraordinaire : climat exceptionnel, paysages de carte postale, faune et flore uniques au monde. Elle possède des richesses naturelles et agricoles abondantes, une main-d'œuvre qualifiée et bon marché. Mais avec la politique désastreuse des années Ratsiraka, le président malgache de 1976 à 1993, le rêve tourne au cauchemar.

Didier Ratsiraka, c'est le marxisme à la sauce malgache, un « marxisme croyant » qui s'inspire à la fois de la Bible et de la révolution nord-coréenne de Kim Il-sung. Sous sa gouverne, Madagascar coupe les ponts avec son passé colonial français. Il confisque les propriétés agricoles appartenant à des étrangers, nationalise l'électricité, les banques, l'industrie et le commerce, et impose une planification économique centralisée. Lorsque le président repentant se convertit au libéralisme économique en 1989, il est trop tard. Deux ans de manifestations, de grèves et d'émeutes s'ensuivent et l'obligent à organiser des élections. En février 1993, il s'incline face au professeur Albert Zafy qui, en guise de cadeau de bienvenue à la tête du nouveau régime démocratique, hérite d'un troupeau d'éléphants blancs : 250 entreprises d'Etat pour la plupart improductives qu'on cherche maintenant, sans trop de succès, à privatiser.

Malgré le changement de régime, l'île s'enfoncé chaque jour un peu plus. Depuis dix ans, le PNB a reculé de 40 %, la surface cultivable de l'île a été divisée par deux, son rendement agricole par sept. Sur les 50 000 km de routes que le pays comptait dans les années 70, 26 000 ont disparu par manque d'entretien. Le pays est aujourd'hui au bord du naufrage économique et ce sont surtout les paysans qui écopent. Depuis que la commercialisation de leurs produits leur échappe, ils doivent les vendre pour une bouchée de pain. « Tous les profits de la vanille vont à Paris, Toronto ou Bombay », soupire Olivier Ravarison, économiste du ministère du Commerce. « J'ai vu dans une région de l'île un paysan qui échangeait dix kilos de vanille, d'une valeur de 600 dollars, pour un litre de whisky ! »

Tana touche le fond

L'an dernier, Géralda est venue rappeler aux paysans que la fin du marxisme et l'accalmie politique qui a suivi ne signifiait pas la fin de leurs malheurs. Géralda est le cyclone du siècle à Madagascar. Ses vents de plus de 400 km/h et ses pluies torrentielles ont fait 300 morts et un demi-million de sans-abri. Ils ont coupé les principales routes, emporté les ponts et mis l'électricité et les télécommunications hors d'usage. Et par-dessus tout, ils ont détruit une grande partie des récoltes de riz, une tragédie pour les 13 millions de Malgaches, qui sont les plus gros consommateurs de riz au monde. Selon l'économiste Olivier Ravarison, Géralda est venue amplifier le risque d'une révolte des paysans, le plus grave danger qui pèse sur Madagascar d'après lui. « Il faut trouver le moyen de faire vivre les agriculteurs malgaches, prévient-il, sinon, l'exode rural va s'accroître. »

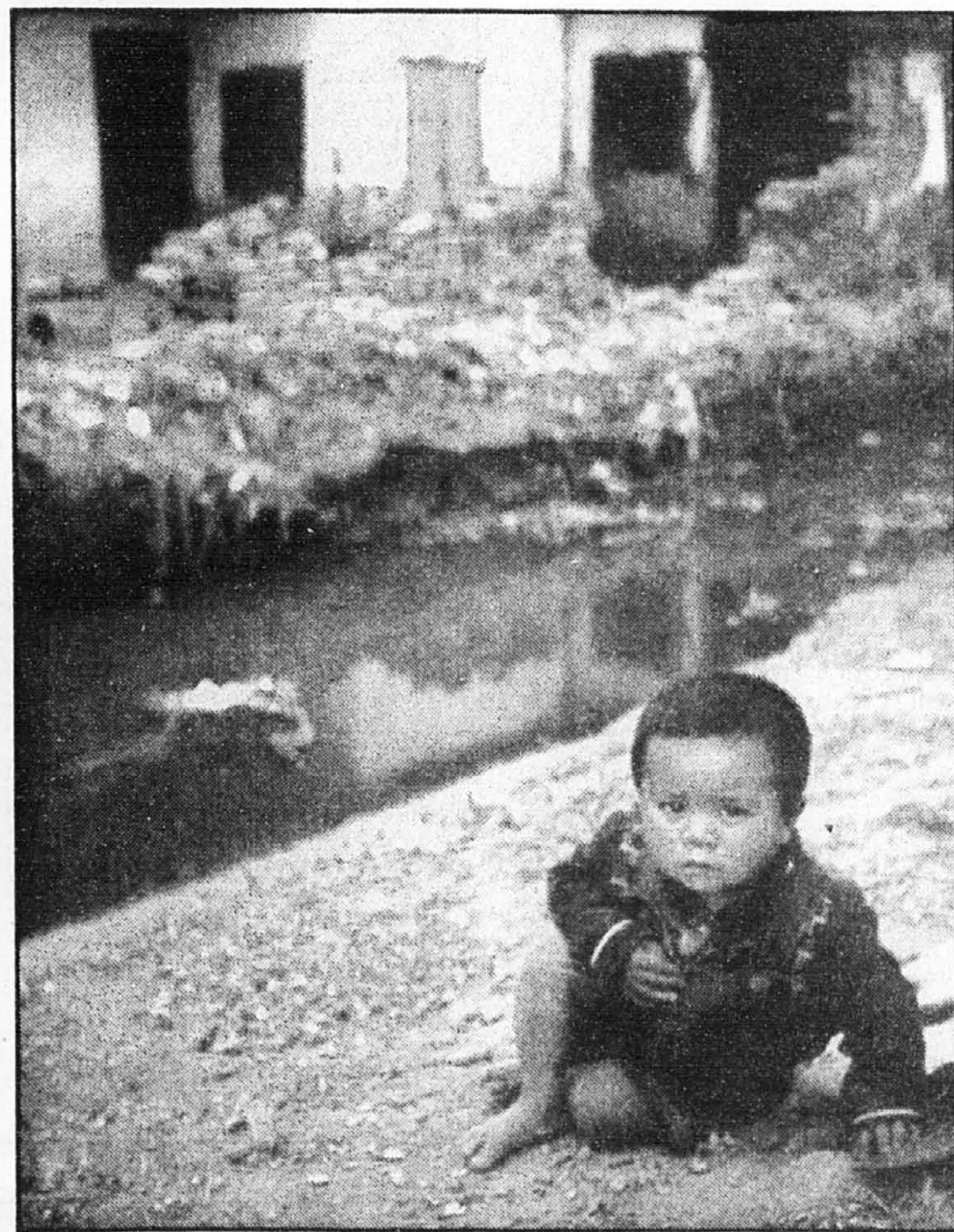
Tananarive, où viennent échouer les paysans qui n'arrivent plus à vivre de leurs terres, donne déjà tous les signes d'une ville débordée. Une foule de déshérités de la campagne se sont



Le pays est aujourd'hui au bord du naufrage économique et ce sont surtout les paysans qui écopent. Depuis que la commercialisation de leurs produits leur échappe, ils doivent les vendre pour une bouchée de pain.



Près de Tananarive, des gamins en loques poussent des cris de joie en apercevant un camion d'ordures. Ailleurs dans la capitale malgache, un enfant est poussé à la mendicité par des parents incapables de le nourrir.



recyclés dans le petit commerce de rue. Ils partagent leur bout de trottoir avec des handicapés difformes, des lépreux et des gamins crasseux, poussés à la mendicité par leurs parents incapables de les nourrir. Les jeunes mendiants, dont certains ont quatre ans, sont assis par terre, à hauteur des tuyaux d'échappement des voitures qui zigzaguent entre les nids-de-poule géants. Dès le crépuscule, la psychose des agressions nocturnes donne à leur capitale des allures de ville-fantôme.

Tana, qui a déjà eu la réputation d'être la ville la plus propre d'Afrique, touche le fond. C'est pourquoi, disent certains, la situation ne peut maintenant que s'améliorer. De nombreux investisseurs, séduits par le potentiel de l'île, guettent les signes qui leur permettront de partager cet optimisme.

Le sable noir des Québécois

L'homme d'affaires québécois Serge Lachapelle est de ceux-là. Il a gagné, contre des Américains et des Italiens, la course pour le plus important gisement d'ilménite inexploité au monde. « C'est de loin le plus gros projet économique à Madagascar, un mégaprojet comparable aux grands travaux d'Hydro-Québec », clame-t-il. L'ilménite est un sable noir qui renferme le bioxyde de titane, un produit qui sert de base à la couleur blanche dans les peintures, les plastiques, etc.

La compagnie de Sorel que représente Serge Lachapelle, OIT-Fer et Titane, détient les droits d'exploitation sur ce gisement du sud du pays qui comblerait jusqu'à 10 % des besoins mondiaux pendant 40 ans. Un projet de plus de un demi-milliard de dollars devant créer jusqu'à 600 emplois directs.

Les exigences de sa réalisation sont cependant nombreuses. QIT doit offrir certaines garanties pour la restauration de l'environnement, construire un port de mer, des routes et une centrale électrique de 25 mégawatts. Pourtant, ce qui préoccupe le plus Serge Lachapelle est d'un autre ordre. Pour rassurer les investisseurs et obtenir le financement nécessaire au projet, sa compagnie doit notamment être propriétaire du sol sur lequel seront construits le port de mer et la centrale électrique, ce que la loi malgache interdit aux étrangers. A cause d'obstacles culturels comme celui-ci, des obstacles liés à leur mentalité d'insulaires, Serge Lachapelle s'interroge sur la capacité des Malgaches de faire leur entrée dans la grande économie de marché. « Ils se disent prêts à s'ouvrir sur le monde, mais ils s'imaginent que parce qu'ils ont une culture originale, le monde entier va les traiter d'une façon différente.

Le rythme de vie différent à Madagascar est un frein à son développement économique, croit Jacques Couture, ex-ministre de l'Immigration

et missionnaire à Tananarive depuis treize ans. « Quand tu rentres chez Bombardier, tu poinçonnes et tu mets à l'ouvrage. Ici, chaque employé met au moins un quart d'heure pour saluer les autres. Si un de ses cousins éloignés meurt, il quitte son travail pendant dix jours pour assister aux funérailles. La priorité ici, ce n'est pas de faire du fric. C'est la qualité des rapports humains, c'est la vie familiale. »

La mecque du tourisme vert

La plupart des observateurs estiment que Madagascar pourrait devenir la mecque du tourisme vert. Mais les Malgaches doivent d'abord construire les routes, les hôtels et autres infrastructures qui leur font cruellement défaut. Pour sortir de l'impasse économique, le pays doit aussi investir massivement dans son agriculture encore très rudimentaire. Pour cela, il a besoin de beaucoup d'argent.

Depuis quatre ans, le neuvième pays le plus pauvre au monde, incapable de rembourser sa dette de 4 milliards de dollars, n'avait plus d'accord avec le FMI. Il s'est tourné, selon des diplomates, vers des financements internationaux provenant en partie du blanchiment de l'argent de la drogue. Maintenant que les Malgaches ont accepté de se plier aux conditions très strictes du FMI et de la

Banque mondiale, certains espèrent un redressement de la situation. Déjà, certaines mesures impopulaires ont été prises, comme le flottage du franc malgache (qui lui a fait perdre près des deux tiers de sa valeur).

Ce gouvernement inexpérimenté doit aussi faire la preuve de sa bonne gestion, ce qui, devant certaines décisions déconcertantes ne fait pas l'unanimité. Serge Lachapelle donne pour exemple la décision du gouvernement de faire cadeau d'une voiture tout terrain à chacun des 138 députés et de doubler leurs salaires. « Avant que les hommes politiques apprennent le jeu démocratique, il va y avoir d'autres dérapages. D'après moi, le pire n'est pas passé. Les mesures dures qu'ils vont devoir prendre ne produiront pas de résultats positifs avant deux ou trois ans. »

Comme toutes les ressources et le potentiel sont là, Jacques Couture est plus optimiste. « Le pays ne s'effondrera pas pour le moment. Tous les signes sont là pour démontrer que le redressement est possible. » S'ils veulent se relever de la situation, la question, selon lui, est de savoir si les Malgaches pourront aller jusqu'au bout des choix douloureux que les grandes institutions internationales attendent d'eux. « Ma grand-mère disait : 'On ne peut pas être à moitié enceinte.' Pour l'économie de marché c'est la même chose. On y entre ou on n'y entre pas. »

Les croisés de l'ordre moral



MARIE-CLAUDE LORTIE
LYON, France

Apôtres de la famille traditionnelle, ennemis de la contraception et de l'homosexualité, ils sont Français mais détestent qu'on annonce un film montrant des femmes presque nues.

Soldats d'un catholicisme musclé à la Jean-Paul II, on les retrouve aux portes des cliniques d'avortement mais aussi dans l'antichambre des officines où se préparent les lois. Ils ont des groupes de presse, ils sont de plus en plus jeunes. Ils sont près du pouvoir, près de l'argent.

Ce sont les « croisés du nouvel ordre moral ». Ou du moins c'est ainsi que les appellent publiquement leurs adversaires. « En gros, ce sont des gens qui veulent convertir la société à leur moralité », résume Christian Terras, directeur de *Golias*. Cette revue bimensuelle religieuse publiée à Lyon, très critique à l'endroit du pape et de la hiérarchie catholique, a décidé de faire de la dénonciation de ces groupes, un véritable cheval de bataille.

Mais si on a tant entendu parler de cette droite catholique intégriste en France récemment, ce n'est pas parce que plusieurs communes, comme Lyon entre autres, ont décidé d'interdire les affiches de films comme *Harçèlement* ou *Prêt-à-porter*, jugés trop osés.

C'est surtout parce beaucoup on dit que ce sont leurs pressions qui ont finalement eu raison de l'ex-évêque d'Évreux, le très populaire et médiatique Jacques Gaillot, révoqué par le pape en janvier dernier, une affaire qui a fait énormément de bruit.

Même si le refus des règles hiérarchiques demeure la cause principale de la révocation de l'évêque, l'événement a en effet été largement interprété en France comme un symptôme de la puissance croissante au sein de l'Église et de la société française de groupes qui préfèrent l'entreprise de moralisation sociale menée par le pape au modernisme incarné par Mgr Gaillot, ce défenseur des exclus qui n'hésitait pas à porter des T-shirts de rock n'roll, à participer à l'émission *Frou-Frou* ou à donner des interviews à des magazines gays.

La « fatwa du Vatican »
« La fatwa du Vatican contre Jacques Gaillot », ou encore « Gaillot victime de l'ordre moral » titrait *Golias* au lendemain de la révocation de l'évêque d'Évreux. Cette revue qu'on décrit comme le « Canard enchaîné » de l'Église — elle tire à 10 000 exemplaires et compte une cinquantaine d'abonnés au Québec — et qui est elle-même régulièrement dénoncée par ses adversaires, a évidemment directement lié cette révocation à une lame de fond d'origine transalpine visant à mettre la France sur la voie tracée par les encycliques papales.

Mais « l'affaire Gaillot » ayant fracturé l'Église et la société française, et forcé un questionnement général, *Golias* n'est pas la seule à remarquer la montée des militants de droite au sein de l'Église.

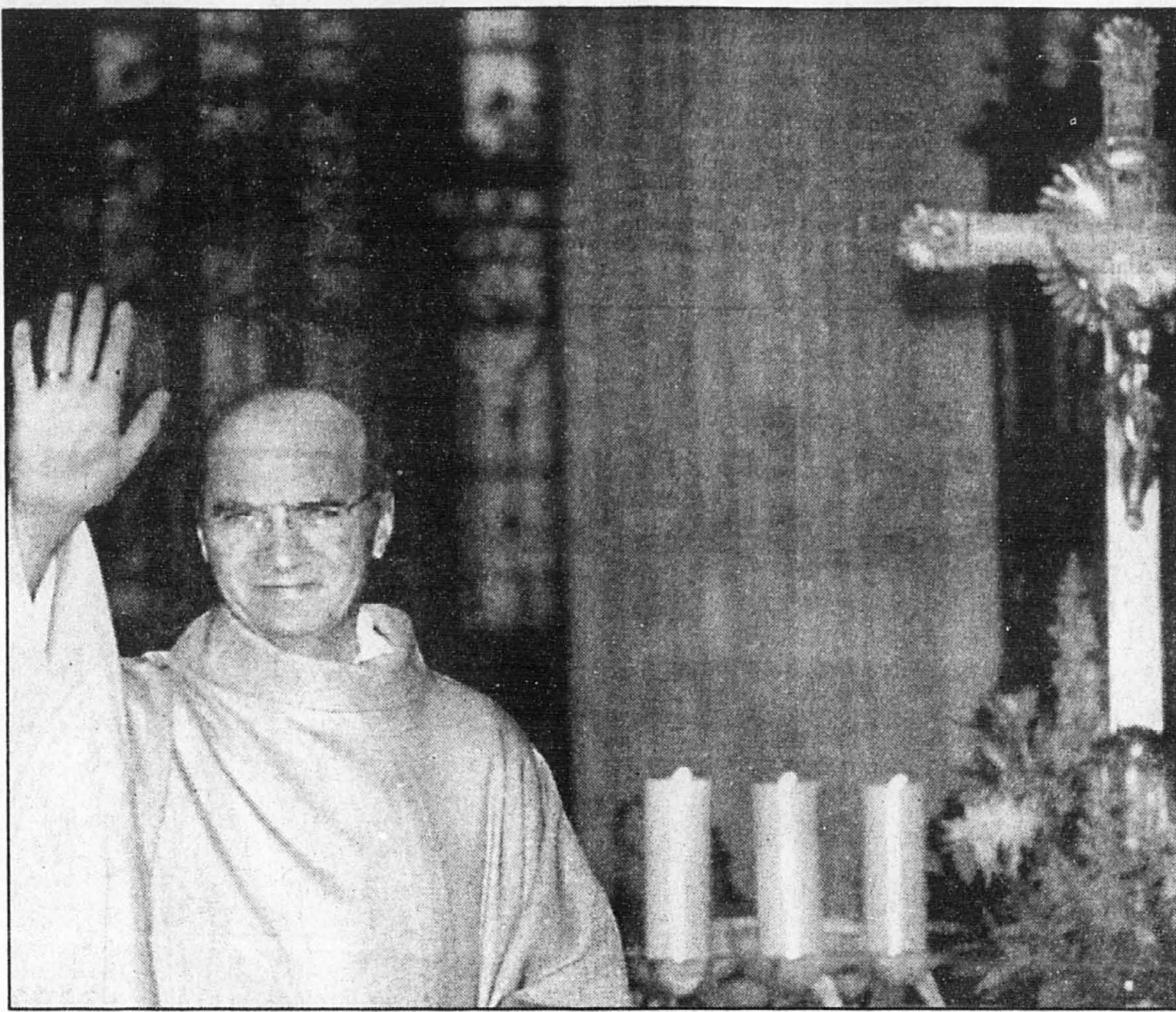


PHOTO AFP

On raconte que ce sont les pressions des « croisés du nouvel ordre moral » qui ont finalement eu raison de l'ex-évêque d'Évreux, le très populaire et médiatique Jacques Gaillot, révoqué par le pape en janvier dernier, une affaire qui a fait énormément de bruit.

Le *Nouvel Observateur*, par exemple, y a consacré un dossier « Église, la tentation intégriste » ainsi que l'*Express*, qui titrait récemment « Cathos contre Cathos ».

Pressions efficaces contre les minitels roses jugés obscènes, lobbying intensif contre la légalisation des nouvelles techniques de reproduction, actions spectaculaires contre les cliniques d'avortement, multiplication des organisations jeunesse d'encadrement pour jeunes cathos, nombre grandissant de journaux et d'organismes catholiques militants, montée de l'Opus Dei, changements des articles du Code pénal pour protéger les mineurs contre l'obscénité... Les faits qu'on rattache à la croissance de « l'ordre moral » sont nombreux et très diversifiés.

D'après le père Alain de la Morandais, curé de Sainte-Clothilde, qui coordonne les liens entre l'Église et le monde politique (sa paroisse est celle où se trouvent les grandes institutions politiques françaises comme l'Assemblée nationale, Matignon, plusieurs ministères, etc.), la montée d'une droite moralisatrice est un montage total des médias, comme l'affaire Gaillot d'ailleurs. « Les va-

leurs de la famille ne sont pas des valeurs de droite mais de tous les partis », dit-il. Selon le père De la Morandais, *Golias* « fantasma » et l'Église a en fait été trop absente du dossier famille depuis quelque temps et s'est trop concentrée sur les questions de nouvelles technologies de reproduction qu'elle aurait souhaité voir interdites.

Cathos de gauche en voie d'extinction
Mais ce que les sondages disent, c'est que les catholiques pratiquants français sont de plus en plus à droite. Selon un sondage récent du journal catholique *La Croix*, 70 p. cent des catholiques pratiquants vont voter à droite aux présidentielles.

D'après Jean-Luc Pouthier, responsable des pages d'opinion au quotidien *Libération*, « le catholique de gauche est une espèce en voie de disparition ».

La version la plus extrême du renouveau d'une droite catholique intégriste est incarnée par le Mouvement pour la France, une formation politique dirigée par Philippe de Villiers, candidat aux présidentielles, qui voudrait faire de la France un pays de fa-

milles traditionnelles où l'avortement serait illégal, entre autres choses. Cet homme, qui a lui-même sept enfants, obtient actuellement environ 6 p. cent des intentions de vote.

Toutefois, le phénomène ne se résume pas à cela.

Selon le *Nouvel Observateur*, le symptôme le plus évident de la présence d'une droite catholique de plus en plus militante, ce sont les activistes anti-avortement, souvent liés aux Églises « intégristes », ces formations catholiques traditionalistes qui, inspirées par l'œuvre d'un autre évêque révoqué, monseigneur Lefebvre, refusent les changements apportés par le Vatican II.

Même si le pape n'était pas d'accord avec Mgr Lefebvre pour toutes sortes de raisons, hiérarchiques notamment, intégristes et admirateurs de Jean-Paul II se retrouvent dans leurs idées sur la moralité sociale.

Ainsi, les militants anti-avortement ont reçu d'importants appuis de l'Église, dont celui du très important cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, un homme que « certains voient comme un phare, d'autres comme l'oeil du KGB vaticanaise », dit Albert Samuel, mili-

tant au sein de Pax Christi, mouvement pacifiste catholique.

Mais les appuis de l'Église pour ceux qui s'opposent au libre choix en matière d'avortement se retrouvent partout en France. L'évêque Thoma-zeau de Meaux, président de la commission épiscopale sur la famille, leur a lui aussi donné sa caution, ainsi que l'évêque Bouchez d'Avignon, Lagrange de Gap, Bonfils de Viviers et Vanel d'Auch.

Du côté politique, le nom que l'on retrouve le plus souvent est celui de Christine Boutin, députée des Yvelines, grande leader des mouvements anti-libre choix, proche de De Villiers.

Jeunes cathos réacs
Mais selon *Golias*, les actions des « croisés de l'ordre moral » ne se résument pas à cela et sont souvent beaucoup plus discrètes.

Ainsi, dit Christian Terras, il ne faut pas oublier le sénateur Charles Jolibois, qui a piloté un petit amendement au Code pénal qui, aux dires de M. Terras, « rétablit la censure des mœurs ».

L'Opus Dei, organisme catholique élitiste très actif dans les milieux du pouvoir, doté de moyens financiers importants, prend aussi une place importante en France. On estime que ce groupe, né en Espagne, aux relents franquistes mais appuyé par le pape, compte maintenant 1400 membres en France, recrutés en priorité chez les cadres supérieurs.

Certains observateurs politiques leur prêtent de plus en plus de pouvoir, disent qu'ils sont proches d'Édouard Balladur, premier ministre et candidat aux présidentielles. « Fantômes », rétorque encore une fois le père De la Morandais.

Moins secrets, deux organismes français voués au rétablissement des valeurs familiales comptent aussi un nombre de membres grandissant : Familles de France, qui regroupe 569 associations familiales catholiques et 45 000 adhérents. Le président de l'association familiale catholique d'Évreux, Jean-Marie Cordin, a d'ailleurs mené une lutte acharnée contre Mgr Gaillot pendant dix ans. Il a même mené une délégation extraordinaire à Rome pour convaincre le pape de mettre fin aux dérapages trop modernistes de l'ex-évêque d'Évreux.

Les organismes pour les jeunes catholiques sont aussi de plus en plus nombreux. D'après Jacques Faivre, évêque auxiliaire de Lyon, on voit en effet le retour des jeunes familles dans les églises. « Je le constate en voyant revenir les garderies pour les enfants pendant la messe », dit-il.

Autre organisme important, *Famille Chrétienne*, un journal catholique qui tire maintenant à 100 000 exemplaires.

Même si les Français, choqués par la décision de Jean-Paul II de révoquer Jacques Gaillot, ont envoyé plus de 40 000 lettres d'appui à ce symbole de la « modernité » d'une certaine Église catholique, seulement 8000 d'entre eux se sont réunis à Évreux quelques jours après la révocation pour manifester leur mécontentement contre la décision du pape.

Le même jour, précisément le même nombre de gens se réunissaient à Paris, sous la pluie, pour demander la criminalisation de l'avortement.

Opus Dei : la vocation du pouvoir

JOAQUIN PRIETO
World Media
MADRID

Un pouvoir secret, l'Opus Dei (Oeuvre de Dieu) ? Il compte environ 1500 prêtres et plus de 75 000 laïcs. Son influence s'exerce en Espagne, en Irlande, au Portugal et dans plusieurs pays d'Amérique latine, ainsi que dans de nombreuses régions des cinq continents. On pourrait en revanche parler de pouvoir secret dans le sens où cette organisation dissimule son pouvoir économique — ses « instruments apostoliques » — sous un dense réseau d'entreprises relevant du domaine civil, et ce au nom d'une certaine « illumination particulière » qu'a reçue de Dieu le fondateur de l'Oeuvre, Josemaria Escriva, révélation qui, à en croire le témoignage apporté par l'actuel prélat Alvaro del Portillo au cours du procès de béatification d'Escriva, lui serait venue en 1933.

Vue de l'extérieur, l'Opus Dei est une institution qui marche : elle assure la « conduite spirituelle » d'écoles réputées — 20 000 élèves pour l'Espagne à elle seule —, de centres universitaires prestigieux, d'unités de soins de premier plan et de publications connues pour leur grande qualité technique, pour ne citer que quelques exemples.

Vue de l'intérieur, l'Opus Dei se distingue des autres ordres religieux en ce qu'elle professe la bonne parole tant à des prêtres qu'à des laïcs, tous étroitement unis sous la même bannière. L'institution se réserve le droit de décider qui sera prêtre, laïc numéraire — les membres de cette catégorie devant rester célibataires et vivre dans les centres de l'Oeuvre —, ou laïc surnuméraire — ceux-ci pouvant en revanche être mariés et avoir des enfants —, qui occupera des situations intermédiaires ou qui encore se mettra au service — domestique — des autres.

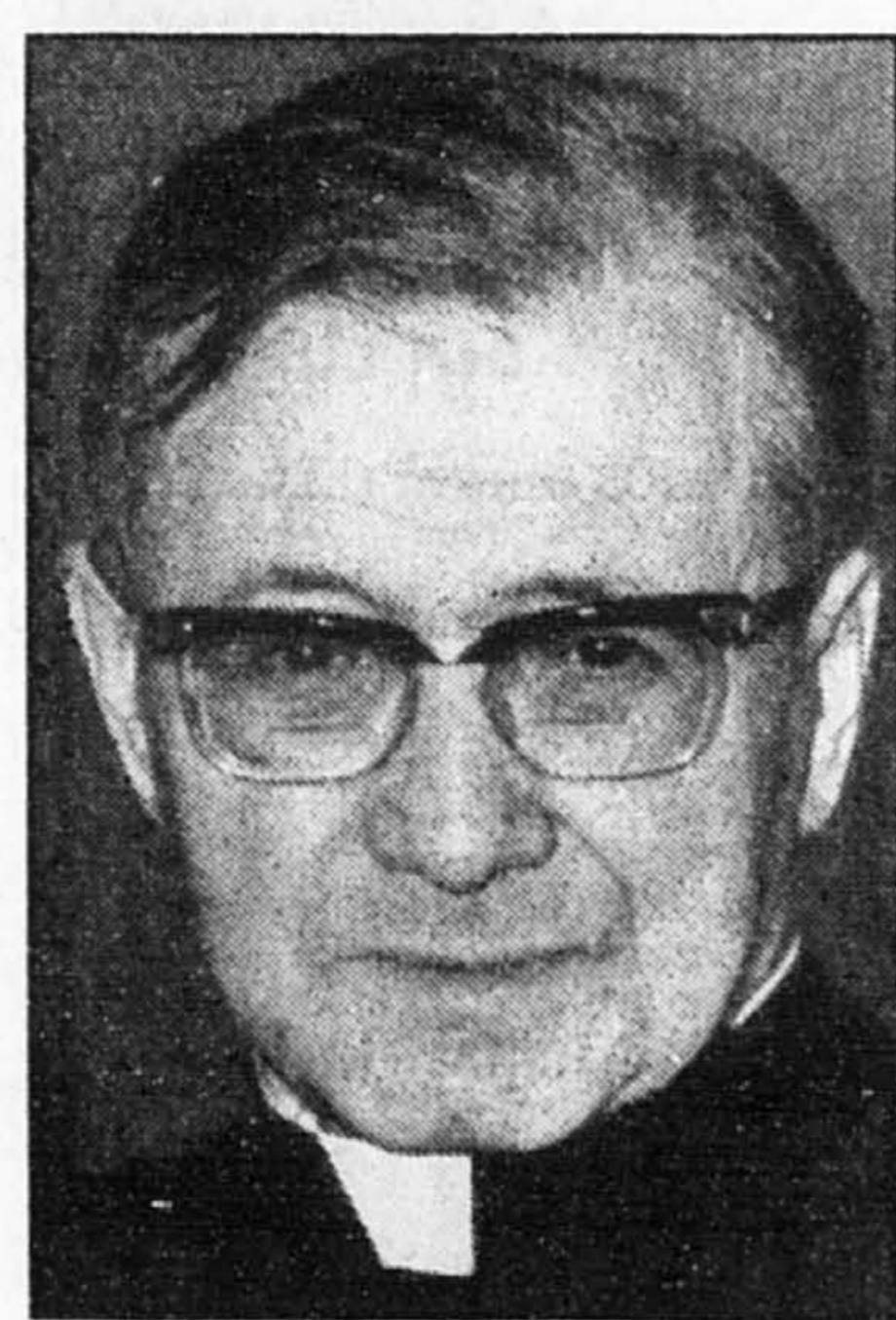
Tous les membres sont tenus de se confesser à un prêtre, ce qui après

tout est habituel pour tous les catholiques pratiquants, mais ils doivent de surcroît se soumettre à un contrôle « spirituel », exercé par une structure de directeurs auxquels chacun fait régulièrement des confidences. Par le passé, cette obligation a rendu l'Église méfiante, à telle enseigne que le cardinal Jean Villot, secrétaire d'État durant le pontificat de Paul VI, a explicitement demandé des garanties à l'Opus Dei afin qu'il ne contraigne pas ses membres à rapporter des affaires connues de ses représentants auprès du Saint-Siège et d'autres institutions religieuses.

L'un des devoirs essentiels de tous les membres de l'Oeuvre consiste à débusquer de nouvelles vocations et, une fois cet objectif atteint, à éviter que lesdites vocations ne « s'égarer ». Pour l'Oeuvre, l'âge de la majorité constitue une période clé : aux jeunes gens et jeunes filles qui passent le cap, elle propose de quitter le foyer familial et de rejoindre leur nouvelle famille. L'institution est tellement soucieuse de les maintenir sous sa coupe qu'elle n'hésite pas à recourir à un certain degré de coercition morale.

C'est ainsi que Concepcion Aldea, directrice du centre Azahara (Grenade) est allée trouver la Garde civile le 26 juillet 1989, accompagnée d'un prêtre et d'une autre femme, pour dénoncer un couple sévillan accusé d'avoir « détenu illégalement » leur fille Montserrat, âgée de 20 ans. En réalité cette dernière avait décidé de retourner chez elle au terme de deux années d'internement dans les centres de l'Oeuvre. La jeune fille a dû convaincre les gardes qu'elle avait rejoint ses parents de son propre gré. Pour avoir agi de la sorte, elle a reçu plusieurs avertissements de « condamnation éternelle », et n'a pu retrouver la sérénité qu'après une visite au cardinal Jubany, lequel l'a assurée qu'elle pourrait retrouver le chemin de Dieu sans emprunter celui de l'Opus Dei.

On est librement admis au sein de l'Oeuvre, mais on ne la quitte pas



Le fondateur de l'Oeuvre de Dieu, Josemaria Escriva

aussi facilement. Si l'on en croit le témoignage d'anciens membres, certains des droits que la société civile reconnaît à ses citoyens doivent être laissés à la porte des centres de l'institution.

L'Oeuvre répète à l'envi que ses membres se soumettent au règlement volontairement, sans la moindre contrainte. Comment pourrait-elle tolérer le moindre doute alors que son fondateur lui a laissé ce message : « Nos Statuts sont saints, perpétuels et inviolables » ? Et comment peut-elle professer ses préceptes sans discrimination et sans tensions aucunes aux riches et aux pauvres, aux Européens occidentaux élevés dans une culture fondée sur les droits de l'homme et aux Africains, issus de sociétés tribales ? Car le fondateur lui a laissé cet autre message : « Si, une fois que le Seigneur m'aura rappelé à lui pour

me faire rendre des comptes, n'importe lequel de mes fils, dans un quelconque endroit, voulait donner une connotation nationaliste à l'Opus Dei — créer un Opus Dei irlandais, un Opus Dei français, un Opus Dei espagnol, etc. —, je sortirais de ma tombe pour frapper d'anathème cet esprit mauvais, instigateur d'une division diabolique de notre famille. »

Le « contre la montre » du Vatican

L'Opus Dei a eu quelques difficultés à faire son chemin au sein du Vatican durant les pontificats de Jean XXIII et Paul VI. C'est en revanche à cette même époque que son influence a atteint son apogée en Espagne : le régime franquiste, à qui le soutien des phalangistes et des militaires de la guerre civile ne suffisait pas, a en effet bénéficié de l'appui de l'intelligentsia de l'Opus Dei. Dès lors, Escriva a entrepris d'étendre son oeuvre dans le monde entier.

Le déclin de l'Opus en Espagne, concomitant avec la mort de Franco, a été compensé par un retour en grâce auprès du Saint-Siège. Jean-Paul II a obtenu un immense soutien de la part de l'Opus Dei, comme en témoignent les nombreuses banderoles portant la devise « Totus Tuus » qui sont brandies par les membres de l'Oeuvre lors des voyages du pape, et la convergence de leurs points de vue lorsqu'il s'est agi d'étendre l'influence catholique en Europe de l'Est durant les années décisives de la débâcle des régimes communistes.

Le pape non plus ne s'est pas montré indifférent à l'Oeuvre. Il en a fourni la preuve irrévocable en portant son fondateur Josemaria Escriva de Balaguer au rang des bienheureux, au terme d'un procès orchestré par le Vatican qui s'est avéré un véritable « contre la montre ».

L'étude approfondie du dossier de ce procès fait éclater au grand jour le caractère polémique de la béatification. L'actuel numéro 2 de l'Oeuvre, Javier Echeverria, avait lancé une sé-

rie d'accusations devant un tribunal du Vatican protégé par le secret des délibérations contre l'ancien secrétaire général de l'institution et plus haut responsable de l'Opus en Espagne, Antonio Pérez Tenessa, lui reprochant d'avoir tenté de « faire sécession » vis-à-vis de l'état-major de l'Oeuvre à Rome.

Sans le dire explicitement, il faisait référence à l'époque où l'Opus avait placé plusieurs des siens au Banco Popular, acheté le premier journal qu'elle ait jamais contrôlé, *El Alcazar*, fondé l'université de Navarre et manœuvré, essentiellement par l'intermédiaire de l'amiral Carrero Blanco, pour obtenir du général Franco qu'il nomme ses hommes aux postes clés du gouvernement.

L'Oeuvre et le Roi

L'Oeuvre n'a jamais retrouvé l'influence politique dont elle jouissait en Espagne pendant les années soixante. Certains de ses membres se targuent d'avoir concouru au rétablissement de la monarchie. Javier Echeverria, déjà cité, a révélé que dans des lettres envoyées à Juan de Bourbon et de Battenberg et à Juan Carlos, Escriva disait de sa famille qu'elle était « traditionnellement attachée à la monarchie », en même temps qu'il précisait que l'Opus « ne prendrait jamais position politiquement ».

Cette déclaration est intéressante, notamment à la lumière des plaintes formulées par un membre éminent de l'Oeuvre, Laureano Lopez Rodo, à l'encontre de Juan Carlos, accusé de ne pas lui avoir confié la tête du gouvernement ni aucune autre fonction importante lors du rétablissement de la démocratie.

Dans ses *Mémoires*, Lopez Rodo regrette que « les campagnes de presse et les commérages de ceux qui ont essayé d'établir une collusion entre l'Oeuvre et la politique aient influencé (le roi) ». C'est essentiellement au sein du Partido Popular qu'un tel rapprochement entre Opus Dei et politique est en cours.

Un troisième attentat au gaz frappe le Japon

Vingt-cinq personnes intoxiquées par un produit chimique encore inconnu

Reuter
YOKOHAMA

Le Japon a été hier la cible d'un troisième attentat au gaz, cette fois-ci dans un grand magasin de Yokohama, ville où quelque 500 personnes avaient déjà été intoxiquées par des émanations chimiques il y a deux jours.

Vingt-cinq personnes souffrant de brûlures à la gorge et aux yeux ont été hospitalisées, mais leur état n'inspire pas d'inquiétude.

«Cet attentat est vraiment troublant. Je veux que la police ren-

force ses mesures de sécurité», a déclaré le premier ministre Tomiichi Murayama.

Le grand magasin visé est situé à moins de 300 mètres de la gare de Yokohama où des émanations toxiques ont été détectées mercredi. Le 20 mars dernier, l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo avait fait 12 morts et provoqué plus de 5000 intoxications. Yokohama se trouve à 30 km de la capitale nipponne.

De source médicale, on précise que les personnes intoxiquées hier aux 3^e et 4^e étages du magasin présentent les mêmes symptômes que les victimes de l'attentat

de mercredi — irritations à la gorge et aux yeux, nausées — mais qu'elles sont moins gravement atteintes.

Les enquêteurs n'ont toujours pas déterminé la nature des émanations de mercredi et d'hier, mais ils excluent l'hypothèse d'une nouvelle attaque au sarin, le gaz neurologique utilisé à Tokyo.

Soumis à un feu nourri de critiques, les policiers chargés de l'affaire de Tokyo ont reçu l'ordre de boucler dans les meilleurs délais leur enquête sur la secte Aum Shinri Kyo (Vérité suprême), soupçonnée d'être à l'origine de l'attentat.

Le directeur-adjoint de la police nationale, Yuko Sekiguchi, a estimé que l'enquête était à un «tournant». Yuko Sekiguchi supervise les recherches depuis que son supérieur, Takaji Kunimatsu, a été victime d'un attentat, le 30 mars dernier.

Selon l'agence de presse Kyodo, les enquêteurs réunissent les derniers indices nécessaires à l'inculpation des dirigeants de la secte. L'agence Ijji précise que la police pourrait bientôt interroger le gourou de la secte, Shoko Asahara, dont on n'a toujours pas retrouvé la trace.

ALCOOL DROGUE



DEPUIS 1978

PAVILLON GRAND ELAN

4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G1

SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER.
PAUL AQUIN
ET SON PERSONNEL
(514) 229-3426
TÉLECOPIEUR
229-7882



Président de Solidarité rurale, Jacques Proulx a dénoncé le mercantilisme des traités de libre-échange.

De passage au Chili, Jacques Proulx dénonce l'Aléna

NICOLAS MESLY
collaboration spéciale
SANTIAGO

Jacques Proulx, le président du mouvement Solidarité rurale, a profité de son passage au Chili pour fustiger les accords de libre-échange Canada-États-Unis et celui de l'Aléna, auquel le Chili doit adhérer prochainement.

Invité de la Commission interministérielle de développement rural chilienne, M. Proulx prenait la parole devant la prestigieuse CEPAL, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, une organisation des Nations-Unies qui a son siège social à Santiago.

«Le seul objectif de ces traités, a dit M. Proulx, est de faire le plus de commerce et le plus d'argent le plus rapidement possible en créant un seul modèle de production où on préconise la concentration à outrance. Un seul modèle, une seule culture, une seule langue: pour eux, ce serait le summum de la réussite».

L'implantation du modèle de production néo-libéral préconisé par le régime militaire a favorisé la grande entreprise au Chili et les organisations paysannes, décapitées par la dictature, participent peu au nouveau processus démocratique.

«Nous n'avons pas de représentation rurale pour faire contrepoids aux forces du marché», indique Fernando Arancillo, président de la Commission interministérielle de développement rural du Chili.

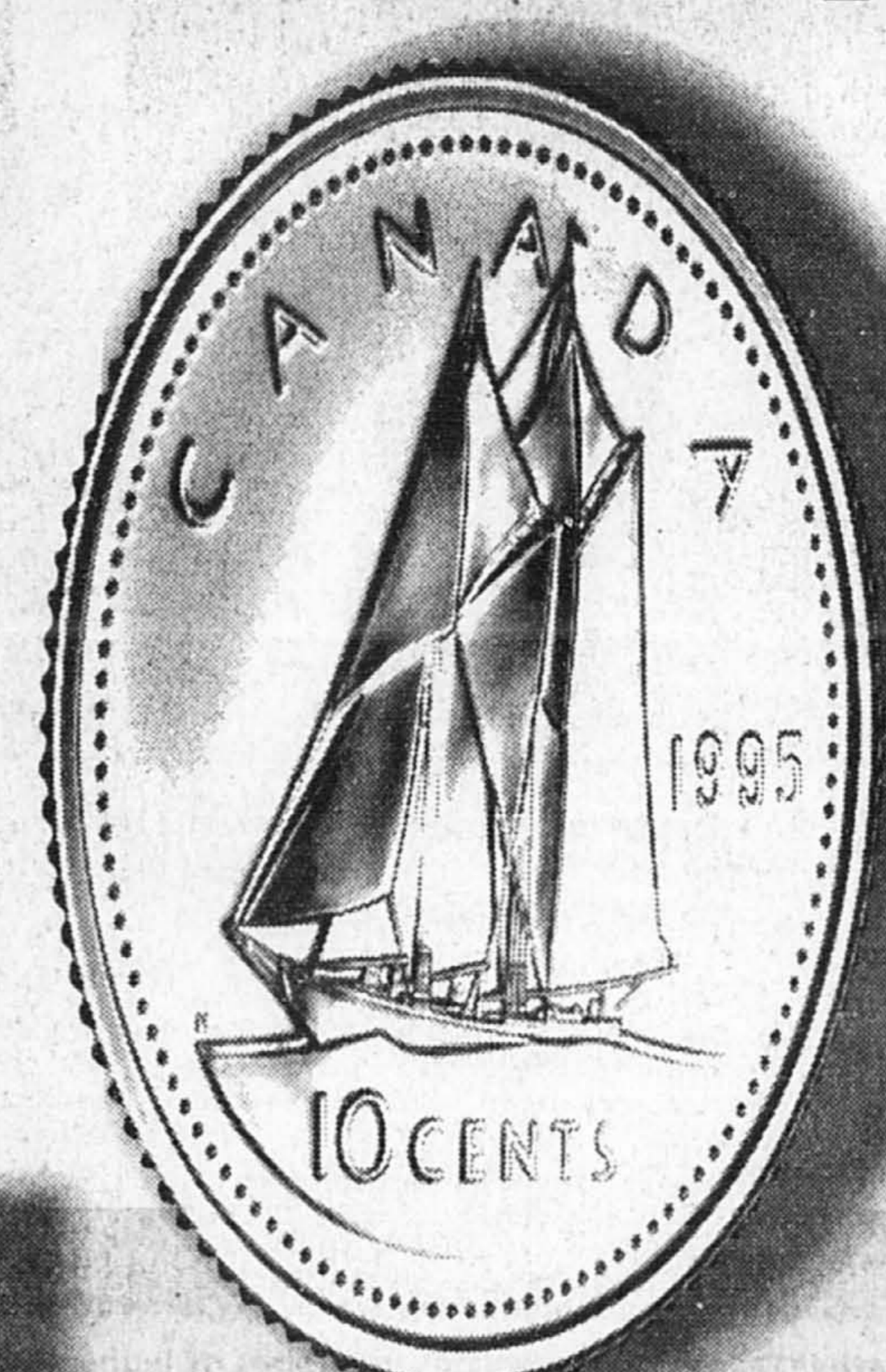
Les petits paysans chiliens produisent le tiers de la production agricole du pays, mais leur nombre décroît rapidement sous les pressions générées par le formidable essor économique du pays. En plusieurs endroits, les terres agricoles sont avalées par les entrepreneurs immobiliers ou les gros producteurs. De plus, le métier d'agriculteur n'est pas valorisé, «ce qui n'encourage pas la relève», ajoute M. Arancillo.

Interrogé sur le fonctionnement des coopératives au Québec, M. Proulx a indiqué «qu'elles opèrent dans un contexte de production nord-américain et qu'elles agissent en conséquence comme une grosse entreprise opérant en un seul endroit. Mais, on a regroupé la production réalisée en plusieurs endroits», en faisant allusion au regroupement de l'offre produite par plusieurs fermes familiales. Le mode de production familial, a-t-il indiqué, respecte beaucoup plus l'environnement, les valeurs régionales et valorise l'être humain.

M. Proulx concluait un séjour de quinze jours au Chili. Il a rencontré les représentants de plusieurs organisations agricoles et de divers organismes gouvernementaux en plus de rencontrer le ministre de l'Agriculture, Emiliano Ortega. La venue de M. Proulx coïncidait avec l'implantation d'une toute nouvelle politique agricole visant à encourager le développement rural avec une emphase spéciale sur l'augmentation du crédit agricole et sur l'éducation.

M. Proulx, également président de la Corporation de développement internationale de l'UPA, un organisme non gouvernemental (ONG) crée il y a quatre ans, étudie un projet de coopération au Chili, avec la collaboration de l'Institut d'éducation rurale et l'organisation rurale La Voz del Campo, qui regroupe 32 000 familles.

Les heures Amigo



la minute, de 18 h à 8 h, en semaine, et pendant tout le week-end!

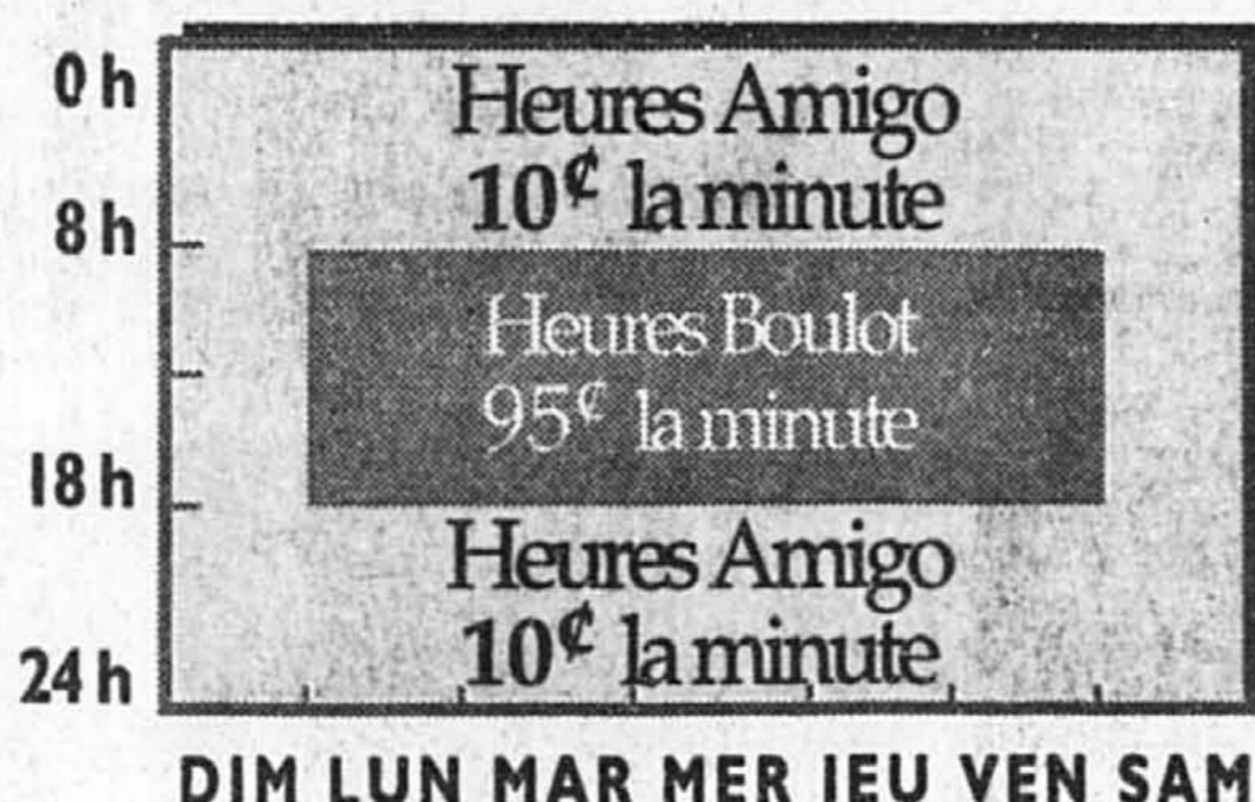
Maintenant, un petit dix sous fait jaser gros!

Après avoir été la première compagnie à rendre la téléphonie cellulaire à la portée

de tous, Cantel innove une fois de plus en vous offrant un tarif de temps d'antenne incroyablement bas. En effet, les appels locaux sont maintenant à 10¢ la minute de 18 h à 8 h, en semaine, et à toute heure du jour pendant le week-end!



Personnel Amigo maintenant à **19⁹⁵** par mois. Et le téléphone vous appartient!



Avec Amigo, vous y gagnez au change!

Non seulement les nouvelles heures Amigo conviennent-elles au plus petit

des budgets, mais les frais de service mensuels ne sont plus qu'à 19,95 \$*. Sans compter que le téléphone vous appartient! N'est-ce pas bon à entendre? Pour en profiter, n'attendez pas une minute de plus. Rendez-vous dès aujourd'hui chez l'un ou l'autre des détaillants autorisés, ou composez le 1 800 607-3463 pour une livraison à domicile en 48 heures. Un, deux, trois... prêt? Parlez!

CANTEL Les heures amigo

En vente partout!

- la Baie
- Électronique
- EATON
- AVENTURE
- Zelles
- COMFUCENTRE
- CELLULAR
- CANTEL
- Maison Sony
- bliz
- BUREAU EN GROS
- VITRO PLUS
- FUTURE SHOP
- DU-RO
- Radio Shack
- Speedy
- Lebeau
- GE Magasin-Direct

*Frais en sus: service de déplacement, appels interurbains, services optionnels supplémentaires et taxes. Engagement minimum de 24 mois. Les abonnés actuels aux services Amigo recevront par la poste de l'information concernant les heures Amigo.